

Concours de recrutement d'enseignants

PLUS DE 40 000 NOUVEAUX POSTES OUVERTS

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8365 – SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

FRAUDE À L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Neuf personnes écrouées

Page 16

Algérie-Tunisie

COOPÉRATION RENFORCÉE FACE AUX CRISES RÉGIONALES

Lors de la 23e session de la Commission mixte algéro-tunisienne qu'ils ont co-présidée, le Premier ministre Sifi Ghrieb et la cheffe du gouvernement tunisien, Sarra Zaafrani Zenzri, ont affirmé, hier à Tunis, la volonté des deux pays de transformer leur partenariat politique en véritable alliance stratégique, fondée sur la sécurité, la coopération économique et culturelle, ainsi que la solidarité face aux défis régionaux et internationaux.

Page 3



POLIOMYÉLITE

Près de quatre millions d'enfants vaccinés

Page 2

CAN 2025

Petkovic dévoilera sa liste aujourd'hui

Page 8

LE CAFTAN RECONNU PAR L'UNESCO

L'Algérie confirme sa primauté culturelle

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TRANSFERT DE PATIENTS

Une plate-forme numérique pour réduire les délais

DANS une démarche présentée comme un tournant structurel pour la gestion des patients, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé, jeudi à Alger, l'entrée prochaine en service d'une plate-forme numérique dédiée aux transferts entre établissements hospitaliers. Cette initiative s'inscrit dans un vaste effort de modernisation, dans l'objectif d'accélérer les prises en charge, notamment pour les patients du Sud et des Hauts Plateaux. Le ministre a également dévoilé un programme national pour renforcer le transport sanitaire aérien et élargir le dispositif de prise en charge des malades atteints de cancer.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que son département s'apprête à lancer une plate-forme numérique «qui sera opérationnelle très prochainement». Celle-ci permettra de digitaliser les procédures de transfert des patients d'un établissement à un autre, conformément aux textes réglementaires déjà en vigueur.

M. Aït Messaoudène a précisé que les transferts répondent à des délais stricts, notamment pour les demandes provenant des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, qui doivent être examinées «dans des délais raisonnables». Les situations d'urgence, quant à elles, exigent une réponse immédiate ne dépassant pas 48 heures. Les transferts resteront limités aux cas nécessitant une prise en charge spécialisée indisponible au niveau des établissements concernés.

Il a également annoncé la mise en place d'un programme national d'organisation et de soutien au transport sanitaire aérien, lequel prévoit la création de «points de regroupement» des patients dans le Sud, et ce afin de faciliter leur transfert vers les établissements de référence du Nord ou du Sud. Le ministre a cité à ce propos les deux nouveaux hôpitaux de 240 lits de Tamanrasset et Touggourt. Le programme inclut en outre l'activation d'une convention entre les secteurs de la santé et des transports, ainsi que des cycles de formation destinés aux équipes médicales et paramédicales.

Le ministre a rappelé que le transport des malades par voie aérienne est assuré par la Protection civile et Air Algérie, tandis que l'armée de l'air intervient «en cas d'extrême urgence», comme ce fut le cas lors de l'évacuation des blessés de l'accident de bus survenu à Béni Abbès.

Evoquant la prise en charge des patients atteints de cancer, M. Aït Messaoudène a assuré que le ministère œuvre à garantir «la meilleure prise en charge possible» en multipliant les services et unités d'oncologie au sein des établissements hospitaliers, afin de permettre l'administration locale de la chimiothérapie et d'éviter aux patients de longs déplacements.

Il a ajouté que de nouvelles structures régionales spécialisées sont en cours de réalisation, parallèlement à l'intégration d'unités de radiothérapie dans plusieurs hôpitaux récemment construits, dans une logique de désengorgement et d'amélioration qualitative du traitement.

S. B.

POLIOMYÉLITE

Près de quatre millions d'enfants vaccinés

Le ministère de la Santé a annoncé un premier bilan très positif de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, dont la première phase s'est déroulée du 30 novembre au 6 décembre. Au total, 3 823 066 enfants âgés de 2 mois à 5 ans ont reçu le vaccin à travers l'ensemble du pays, représentant un taux de couverture de 95 %, conforme aux normes fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans son communiqué, le ministère a exprimé sa «profonde gratitude» aux différents départements ministériels, aux partenaires internationaux, aux professionnels de la santé ainsi qu'aux acteurs de la société civile. Leur mobilisation est qualifiée de déterminante dans la réussite de cette campagne à fort enjeu sanitaire, dont l'objectif est de prévenir tout risque de réémergence de la poliomyélite en Algérie.

Le ministère a également rappelé aux parents que la vaccination doit se poursuivre pour les enfants appartenant à la tranche d'âge ciblée. La deuxième phase se déroulera du 21 au 27 décembre 2025, alors que la troisième phase aura lieu du 25 au 31 janvier 2026.

Ces étapes successives permettront d'assurer une couverture vaccinale optimale et homogène sur l'ensemble du territoire national.

Les structures de santé de proximité dédiées à la vaccination resteront mobilisées en permanence durant toute la durée de la campagne. Le ministère assure que toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour garantir un accueil adéquat et un déroulement sécurisé des séances de vaccination.



Une campagne réussie.

Il convient de souligner que le ministère de la Santé avait lancé, à partir du 30 novembre dernier, les Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite à travers l'ensemble du territoire national. Cette opération d'envergure vise à renforcer la prévention et à consolider l'immunité collective des enfants, dans un contexte marqué par la détection récente de cas isolés de poliovirus variant.

Prévue du 30 novembre au 6 décembre, la première étape a été prolongée jusqu'au 8 décembre, et ce suite à l'engouement qu'elle a connu et suite aux réclamations de prolongation formulées par les familles, estimant que tous les enfants n'avaient pas encore pu être pris en charge.

Il convient de noter que l'organisation de cette campagne intervient à la suite de l'apparition de quelques cas de poliovirus variant de type 2 (VDPV2) dans certaines wilayas. Le ministère avait toutefois souligné que ces cas ne remettent pas en cause le statut de l'Algérie, reconnue exempte du poliovirus sauvage depuis 2016.

Selon le ministère, la campagne ambitionne d'atteindre 4 425 502 enfants âgés de 2 à 59 mois, considérés comme la catégorie la plus vulnérable. Les vaccinations seront assurées au sein de 274 établissements publics de santé de proximité, selon un calendrier national organisé en trois phases successives.

Cette initiative s'inscrit, faut-il le souligner, dans la continuité des actions de prévention et de veille épidémiologique menées par le ministère de la Santé, en coordination avec les instances internationales, afin de préserver les acquis sanitaires du pays, notamment en matière d'éradication de la poliomyélite, et de consolider la protection de la population face aux menaces infectieuses émergentes.

Lynda Louifi

1er CONGRÈS ARABE D'ALLERGOLOGIE, D'ASTHME ET D'IMMUNOLOGIE

L'Algérie mobilise le monde arabe

RÉUNISSANT des experts de plus de douze pays arabes, le premier congrès de l'Académie arabe d'allergologie, de l'asthme et de l'immunologie, inauguré jeudi à Alger, par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, positionne l'Algérie comme un acteur scientifique de premier plan dans la lutte contre les maladies allergiques, un défi mondial appelé à toucher la moitié de l'humanité d'ici 2050.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a qualifié ce congrès, coïncidant avec le neuvième congrès national de l'Académie algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique, d'»événement scientifique majeur qui réunit les compétences les plus éminentes du monde arabe autour d'un enjeu de santé publique de première importance». Il a ajouté que la participation du président de la World Allergy Organization (WAO), «un signe de confiance et de reconnaissance envers les avancées algériennes dans le domaine des maladies allergiques et immunologiques».

Aït Messaoudène a ensuite rappelé la gravité croissante de ces pathologies en soulignant que «les allergies constituent aujourd'hui la quatrième maladie chronique la plus répandue dans le monde» il a également cité des estimations faisant état de «30 à 40 % de la population mondiale affectée, un chiffre susceptible d'atteindre 50 % d'ici 2050 selon l'Organisation mondiale de la santé». Concernant l'asthme, le ministre a mis en garde contre «un fardeau sanitaire encore trop sous-estimé, responsable chaque année de centaines de milliers de décès, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire».

Évoquant les objectifs de l'Académie arabe, le ministre a fait savoir que cette dynamique collective a pour principaux objectifs de «promouvoir la recherche scientifique, harmoniser les pratiques diagnostiques et thérapeutiques, et structurer un réseau arabe de centres référents». Parmi les priorités de cette démarche scientifique figurent également le lancement d'un registre arabe des maladies allergiques et immunologiques, la formation continue des médecins, l'amélioration de l'accès des patients aux thérapies biologiques, et le renforcement des politiques de prévention des facteurs environnementaux qui favorisent la hausse continue des allergies. Le ministre a tenu à souligner que «face à la progression fulgurante de ces maladies, aucun pays arabe ne peut agir seul. La réponse doit être collective, coordonnée et durable». Précisant que «la région arabe doit s'outiller scientifiquement, coordonner ses efforts et investir durablement dans la recherche et l'innovation», soutenant l'importance «d'une vision commune pour mieux protéger les futures générations». En outre, Messaoudène a mis en avant la portée symbolique et politique du choix de l'Algérie comme pays hôte de cette première édition. Déclarant qu'»en accueillant ce congrès arabe, l'Algérie réaffirme son engagement ferme à soutenir la recherche médicale, à encourager l'innovation et promouvoir la médecine de précision au service des citoyens».

Ce positionnement constitue également un signal politique, témoignant de la volonté de l'Algérie de fédérer les pays arabes autour d'enjeux scientifiques stratégiques et de s'imposer comme un interlocuteur incontournable sur la scène sanitaire régionale. Le ministère a affirmé que ce positionnement s'inscrit dans une stratégie plus large dans l'objectif d'élever la qualité des soins, renforcer le système national de santé et valoriser les compétences scientifiques nationales». Expliquant que depuis plusieurs années, l'Algérie multiplie les efforts pour renforcer son système de santé, développement des laboratoires d'immunologie clinique, mise à niveau des hôpitaux, partenariats universitaires, et introduction progressive de traitements biologiques dans le parcours de soins.

Le pays s'est aussi doté de compétences médicales reconnues, notamment en allergologie pédiatrique, en immunologie clinique et en exploration fonctionnelle respiratoire.

La cérémonie s'est conclue sur une note de reconnaissance, lors de l'hommage rendus à deux pionniers de la discipline, en l'occurrence le professeur Hocine Rabhi et le professeur Abdelnour Benyounès. «Leur parcours scientifique exemplaire, leur engagement constant et leur contribution remarquable à la structuration de l'allergologie et de l'immunologie en Algérie méritent notre profonde gratitude», a déclaré le ministre en leur remettant les distinctions honorifiques.

Sihem Bounabi

ALGÉRIE - TUNISIE

Coopération renforcée face aux crises régionales

Lors de la 23e session de la Commission mixte algéro-tunisienne qu'ils ont co-présidée, le Premier ministre Sifi Ghrieb et la cheffe du gouvernement tunisien, Sarra Zaafrani Zenzri, ont affirmé, hier à Tunis, la volonté des deux pays de transformer leur partenariat politique en véritable alliance stratégique, fondée sur la sécurité, la coopération économique et culturelle, ainsi que la solidarité face aux défis régionaux et internationaux.

Sifi Ghrieb a affirmé, lors de son allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre bilatérale, que «l'initiative de cette session vise à élever nos relations bilatérales au rang de partenariat stratégique intégré et solidaire». Il a tenu à préciser que cette démarche s'inscrit dans les instructions des présidents Abdelmadjid Tebboune et Kaïs Saïed. Le Premier ministre a également relevé l'importance de cette session pour dresser un bilan des réalisations depuis la dernière rencontre, tenue à Alger en octobre 2023, et pour projeter l'avenir du partenariat bilatéral. Il a indiqué que «nos relations ont atteint un degré de maturité qui nous permet de nous parler en toute franchise et objectivité, afin de renforcer ce qui est bénéfique et corriger ce qui l'est moins, grâce à des mécanismes innovants et adaptés pour lever les obstacles à nos ambitions».

Il a rappelé que la commission de suivi, coprésidée par les ministres des Affaires étrangères, Ahmed Attaf pour l'Algérie et Mohamed Ali Nafati pour la Tunisie, assure le suivi des recommandations et des stratégies de coopération dans différents secteurs. Cette structure



Sifi Ghrieb avec Sarra Zaafrani Zenzri.

est essentielle pour traduire en actes concrets les ambitions politiques et pour structurer une coopération durable et efficace, a-t-il soutenu. L'autre point abordé a été la sécurité, socle stratégique de l'alliance algéro-tunisienne. M. Ghrieb a souligné que le suivi continu entre les deux pays permet de faire face au terrorisme, à la criminalité transfrontalière, à l'immigration clandestine et au trafic de stupéfiants. La 2e réunion de la commission de sécurité conjointe, tenue en juillet 2025 en Algérie, a évalué la situation régionale et ses impacts, confirmant que «le travail conjoint progresse par étapes stables et rassurantes».

La signature, en octobre 2025, d'un accord de coopération militaire constitue un tournant stratégique, offrant un cadre légal pour coordonner opérations et échanges de renseignements, renforçant ainsi la capacité des deux pays à contrer les menaces transnationales dans le Sahel et en Méditerranée. Le Premier ministre a précisé que cette coopération aspire à mettre en place une véritable stratégie intégrée combinant prévention, action opérationnelle et coordination diplomatique, soulignant l'importance de la mutualisation des moyens et de l'expertise technique.

ENJEUX SÉCURITAIRES FRONTALIERS ET RÉGIONAUX

Face au terrorisme et à la criminalité transfrontalière, l'Algérie et la Tunisie renforcent leur coopération par l'échange de renseignements, la coordination des patrouilles et des mesures préventives. Cette approche commune, qui dépasse le cadre national, positionne les deux pays comme des acteurs stabilisateurs en Méditerranée et au Sahel, partageant une vision commune sur les grandes questions régionales et internationales.

L'Algérie et la Tunisie réaffirment leur soutien au peuple palestinien pour la création d'un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale et condamnent les agressions au Liban et en Syrie. Concernant la Libye, ils préconisent une solution politique interne menée par les Libyens, incluant des élections législatives et présidentielle pour bâtir des institutions solides et préserver les ressources du pays.

Dans la même logique, l'Algérie et la Tunisie s'engagent à accompagner la stabilité et l'unité du Soudan, en soutenant le dialogue national et en protégeant les ressources et la souveraineté du pays. Si la sécurité et la diplomatie structurent le partenariat, le lien humain et culturel constitue son fondement. «Nos peuples partagent culture, histoire, langue, religion et un passé de lutte commune», a rappelé M. Ghrieb. Ce capital humain permet de renforcer la solidarité, d'encourager les échanges universitaires et scientifiques, et de développer la coopération culturelle à travers des centres réciproques et des événements communs. De son côté, la cheffe de gouvernement tunisien a salué «l'excellence des relations bilatérales» et la tenue régulière de cette session, un signe fort de la volonté commune de construire un partenariat politique solide. Elle a également relevé l'importance de renforcer les mécanismes de coordination pour assurer une coopération durable et efficace.

Sihem Bounabi

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-TUNISIEN

Sept accords signés pour booster les échanges bilatéraux

LE FORUM économique algéro-tunisien a ouvert ses portes, jeudi à Tunis, réunissant chefs d'Etat, responsables gouvernementaux et opérateurs économiques des deux rives. A l'occasion de cette nouvelle édition, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, en présence de la cheffe du gouvernement tunisien, Sarra Zaafrani Zenzri, a appelé à « accélérer le rythme « du partenariat bilatéral et à superviser la signature de sept accords stratégiques, ce qui illustre la volonté d'Alger et de Tunis de renforcer leurs échanges commerciaux et de développer des projets conjoints dans l'industrie, l'énergie et les infrastructures régionales. Cette nouvelle édition constitue, selon M. Ghrieb, une étape déterminante pour mesurer les progrès accomplis depuis la précédente session, tenue en juillet 2023 à Alger, et pour permettre aux opérateurs économiques des deux pays d'explorer les importantes opportunités de partenariat bilatéral.

Le chef du gouvernement a souligné que cette dynamique intervient dans un contexte marqué par une convergence politique exceptionnelle entre Alger et Tunis. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont enregistré en 2024 une progression notable, dépassant les 2,3 milliards de dollars, soit une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. La Tunisie figure désormais parmi les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, notamment pour l'approvisionnement en produits semi-transformés à base de phosphate, matériaux verriers, produits en aluminium, ainsi qu'en véhicules, remorques et semi-remorques. Elle occupe, par ailleurs, la neuvième place parmi les clients de l'Algérie, principalement pour le gaz, les dérivés pétroliers, l'électricité, mais aussi pour le sucre, les produits alimentaires, le ciment et le clinker, selon le même responsable.

Sur le plan de l'investissement, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a recensé, jusqu'à la fin octobre 2025, 66 projets impliquant des opérateurs tunisiens, pour une valeur d'environ 353 millions de dollars. L'industrie concentre 90 % de ces projets, notamment dans les secteurs pharmaceutique et électrique.

Le Centre national du registre du commerce dénombrait, par ailleurs, près de 750 entreprises tunisiennes actives en Algérie à la fin de 2023, soit plus de 9 % des sociétés étrangères implantées dans le pays.

Malgré ces performances jugées encourageantes, M. Ghrieb a estimé que le niveau actuel des échanges et des investissements reste en deçà du potentiel offert par les deux économies et des perspectives prometteuses créées par les mutations internationales en cours. Le Premier ministre a ainsi appelé les deux gouvernements et les communautés d'affaires à «accélérer le rythme», en adoptant des mécanismes opérationnels visant à fluidifier la circulation des marchandises, identifier les avantages compétitifs des deux économies et renforcer leur complémentarité.

Il a également insisté sur la nécessité de développer des projets conjoints dans plusieurs secteurs, afin de bâtir des infrastructures interconnectées et de mettre en place des chaînes de valeur régionales.

Ces initiatives pourraient s'inscrire, selon lui, dans un cadre élargi de coopération tripartite associant l'Algérie, la Tunisie et la Libye, conformément à la vision adoptée lors du sommet consultatif tenu à Tunis le 22 avril 2024. Plusieurs projets, notamment dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'eau, sont d'ailleurs en cours de préparation dans ce cadre.

L'ALGÉRIE OUVRE SES PORTES AUX ENTREPRENEURS TUNISIENS

Le Premier ministre a également mis en avant le rôle du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, dont la récente convention vise à stimuler la coopération entre les milieux économiques des deux pays.

Cette démarche devrait favoriser l'échange d'informations, l'organisation de missions d'affaires, la participation conjointe aux Salons économiques et la tenue d'événements ciblant le marché africain.

M. Ghrieb a, en outre, invité les investisseurs tunisiens à explorer les nombreuses opportunités offertes par l'Algérie dans des secteurs comme l'industrie (pièces détachées, textile, cuir), l'énergie, le tourisme, l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables, les start-up, les travaux publics et le transport. Il a assuré que ces opportunités bénéficient d'un cadre juridique et institutionnel incitatif et de ressources humaines et matérielles importantes. A ce propos, le Premier ministre a rappelé les grandes réformes économiques engagées par le président de la République, citant notamment la loi sur l'investissement de 2022.Dans la continuité de cette vision, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a rappelé, lors de la clôture du forum, que la Tunisie demeure l'un des partenaires économiques majeurs de l'Algérie, soulignant que le niveau actuel des échanges est estimé à pas plus de 2,5 % du commerce extérieur global.

Malgré ce volume d'échanges, M. Rezig a mis en avant la progression notable enregistrée ces trois dernières années. Les échanges bilatéraux ont, en effet, bondi de 42,34 %, passant de 1,62 milliard de dollars en 2022 à 2,306 milliards en 2024. Les exportations tunisiennes vers l'Algérie ont, quant à elles, augmenté de 71,61 % pour atteindre 420 millions de dollars en 2024, grâce notamment à une diversification touchant les produits pharmaceutiques et les équipements automobiles.

Sept accords ont été signés entre des entreprises algériennes et tunisiennes, renforçant les liens économiques bilatéraux. Il s'agit de PEC et ACS (plastique et textile), IdeNet et Coficab (géolocalisation et câbles automobiles), Techno Cast et Fondinor (maintenance industrielle et fonderie), IANOR et TAA (normalisation et composants automobiles), Tapidor et IGL Distribution (distribution), Condor et One Tech (solutions technologiques), et Iris et Jomaa SA (équipements automobiles).

Rim Boukhari

BECHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Le mégaprojet ferroviaire touche à sa fin

LE MÉGAPROJET ferroviaire reliant Bechar à Tindouf et Gara Djebilet touche à sa fin. Dans une dizaine de jours, la totalité des travaux de cette ligne stratégique sera achevée, a annoncé jeudi à Bechar le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui. Cette infrastructure d'envergure, longue de 950 km, traverse les wilayas de Bechar et Beni-Abbes et comprend des tronçons majeurs, dont 220 km dans la wilaya de Bechar et 440 km à partir d'Oum El Assel. Elle intègre plusieurs gares ferroviaires, dont celles de Tabelbella et Hammaguir, ainsi que 45 viaducs ferroviaires déjà finalisés. « Cette ligne sera mise en exploitation dès le début du mois de janvier 2026 et aura des répercussions économiques et sociales très importantes sur la région du Sud-Ouest et le pays «, a déclaré M. Djellaoui lors de sa visite des différents chantiers. Le ministre a également inspecté la gare ferroviaire de Hammaguir, prête à accueillir les premiers trains, ainsi que la nouvelle zone industrielle de Toumiat, au nord de Bechar, où un by-pass provisoire de plus d'un kilomètre permettra, dans un premier temps, le passage des trains miniers en provenance de Gara Djebilet vers le port d'Oran. À terme, cette voie sera remplacée par une ligne permanente pour acheminer le minerai de fer vers le futur complexe sidérurgique en cours de réalisation dans la zone. Le ministre a rappelé la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour terminer les derniers 60 km de pose de rail avant la fin de l'année, un effort coordonné par Cosider Travaux Publics et l'entreprise chinoise CRCC. La gare ferroviaire de Tabelbala, en cours d'achèvement, sera également prête à l'ouverture de la ligne. « Le rythme soutenu des travaux témoigne de l'engagement des équipes pour concrétiser ce projet majeur «, a souligné Abdelkader Djellaoui, saluant le rôle de l'entreprise publique Infrarail, réalisatrice des infrastructures voyageurs, couvrant plus de 800 m².

Hamid B.

BILAN ÉNERGÉTIQUE 2024

Croissance intérieure et recul à l'export

LA CONSOMMATION nationale d'énergie a connu en 2024 une hausse de 3,8 %, passant de 72,2 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2023 à 74,9 MTep, selon le dernier bilan énergétique publié par le ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette progression reflète la reprise de l'activité économique et l'accroissement de la demande dans plusieurs secteurs clés, notamment les ménages (+4,2 %), les transports (+5,5 %) et l'industrie et le BTP (+6,2 %). En revanche, les exportations d'énergie ont marqué un recul de 3,6 %, pour atteindre 93,5 MTep, impactées par la baisse des exportations de gaz naturel (-2 %), de condensat (-22,5 %) et de GPL (-5,2 %). Le pétrole brut, bien que moins affecté (-0,1 %), reste la seconde composante des exportations après le gaz naturel, qui représente plus de la moitié du total. La zone Euro demeure le principal marché pour l'Algérie, absorbant près de 78 % de ses exportations énergétiques. La production commerciale d'énergie primaire a légèrement diminué (-0,4 %) pour se situer à 169,5 MTep, dominée par le gaz naturel (58 %) et le pétrole (31 %). La production électrique issue des énergies renouvelables reste marginale, ne représentant pas plus de 1 % du total.

M. B.

PARTENARIATS ALGÉRO-HONGROIS

Signature d'un plan d'action gagnant-gagnant

La quatrième session de la Commission gouvernementale mixte algéro-hongroise s'est tenue avant-hier en Algérie, marquant un nouvel élan dans les échanges économiques, scientifiques et techniques entre les deux pays. À l'issue des travaux, un plan d'action conjoint a été signé, visant à stimuler les partenariats stratégiques dans l'agriculture, l'énergie, le tourisme, la recherche scientifique et l'investissement, sur la base du principe gagnant-gagnant.



Nouvel élan pour les échanges économiques.

L'ouverture des travaux s'est déroulée sous la co-présidence de Yacine Oualid, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et de Tamas Vargha, vice-ministre de la Défense de la Hongrie, en présence de représentants de plusieurs secteurs des deux pays. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux progrès accomplis dans les relations bilatérales et ont souligné leur volonté de les porter à un niveau supérieur, reflétant la détermination politique des dirigeants et les liens d'amitié historique qui unissent les deux pays.

Cette session intervient dans un contexte marqué par une hausse significative des échanges commerciaux et l'émergence d'initiatives dans divers secteurs, tels que la recherche scientifique, l'industrie, l'énergie et l'agriculture. Les deux parties ont particulièrement salué les avancées du programme de coopération en recherche, notamment dans les domaines agricole et forestier, concrétisées par des accords entre institutions de recherche algériennes et hongroises.

Parmi les principaux axes abordés, figure notamment la réouverture possible de la ligne aérienne Alger-Budapest pour stimuler les échanges, l'échange d'expertises en agriculture, ressources forestières et aquaculture, la coopération en recherche scientifique, technique et formation professionnelle, l'appui de la Hongrie à l'Algérie dans le développement des énergies renouvelables, le renforcement du secteur touristique et la valorisation des potentialités touristiques, ainsi que la promotion de la transformation numérique et du soutien aux start-up et la mise en avant des opportunités d'investissement à travers la nouvelle loi sur l'investissement, ou encore le développement des échanges commerciaux bilatéraux et du partage d'expertises.

Au terme de la session, les deux parties ont salué les résultats positifs obtenus et réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération politique, économique et culturelle entre les deux pays. Les travaux se sont clôturés par la signature du procès-verbal incluant un plan d'action conjoint basé sur une approche pragmatique et le principe gagnant-gagnant.

Rim Boukhari

CRISE DE L'EAU À ORAN

Derbal hausse le ton

NE PAS alimenter les citoyens en eau est inacceptable. Les ruptures de canalisations, les pannes techniques ou les opérations de maintenance ne doivent jamais laisser les habitants plusieurs jours sans eau, et la SEOR doit mettre en place des solutions alternatives, renforcer la flexibilité entre les réseaux et améliorer la gestion pour garantir la continuité de ce service vital.

C'est ce qu'a déclaré jeudi le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée après plusieurs jours de coupures d'eau potable dans la wilaya d'Oran. Le ministre a souligné l'importance de tirer pleinement parti des infrastructures existantes et des projets réalisés par l'État, rappelant que ces investissements structurants doivent être exploités de manière optimale pour bénéficier directement aux citoyens.

Malgré les progrès réalisés par la Société des eaux et de l'assainissement d'Oran (SEOR) en matière de bonne gestion, il reste encore, selon le ministre, beaucoup à faire.

Selon lui, de grands projets et des investissements importants doivent impérativement se traduire par des améliorations significatives pour les habitants, et non par des résultats modestes.

Le ministre a également insisté sur la diversification des sources d'eau et l'interconnexion des réseaux et des stations, qui permettent d'assurer une continuité de service même en cas de panne ou de rupture de canalisations. Il a précisé que les opérations de maintenance ou les incidents techniques sont des situations prévisibles, et que leur gestion efficace constitue un indicateur clé de la performance des équipes.

Selon le ministre, l'efficacité se mesure notamment à la capacité des cadres et du personnel de la SEOR à trouver des solutions alternatives en cas d'interruption, afin que l'impact sur les citoyens soit minimal. Il a insisté sur l'importance d'anticiper les incidents grâce à des scénarios préparés à l'avance, et de mettre en œuvre des mesures simples mais efficaces, parfois peu coûteuses, qui améliorent significativement le rendement du service public.

Enfin, il a tenu à remercier l'ensemble du personnel de la SEOR, du premier responsable aux agents de terrain, pour leurs efforts et leur engagement. Toutefois, il a souligné que davantage d'efforts étaient attendus pour renforcer la qualité de la gestion, optimiser l'exploitation des infrastructures et garantir que tous les citoyens de la wilaya d'Oran puissent bénéficier pleinement de ces projets.

Il convient de rappeler que, depuis le 30 novembre, l'approvisionnement en eau avait été interrompu en raison des travaux de maintenance de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Ras El Oued, dont la capacité atteint 300 000 m³ par jour.

D'Oran, Brahim Mazi

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Plus de 40 000 nouveaux postes ouverts

Le ministère de l'Education nationale a annoncé le lancement d'un vaste concours de recrutement, portant sur l'ouverture de plus de 40 000 postes d'enseignants, répartis sur les trois cycles de l'enseignement. Visant à combler les déficits en personnel et à renforcer les effectifs pédagogiques en prévision de la prochaine rentrée scolaire, ce concours national est basé sur l'examen des diplômes des candidats.



Vaste campagne de recrutement.

Selon un communiqué rendu public par le ministère, l'opération concerne un total de 40 500 postes, répartis comme suit : 11 831 postes d'enseignants pour le cycle primaire (premier grade), 18 929 postes d'enseignants pour le cycle moyen (premier grade) et 9 740 postes d'enseignants pour le cycle secondaire (premier grade). Le ministère de l'Education nationale insiste sur la modernisation du processus de candidature. Les inscriptions et le dépôt des dossiers se feront, en effet, exclusivement par voie électronique. Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier via la plate-forme numérique de l'Office national des examens et concours (ONEC), accessible à l'adresse unique : concours.onec.dz. Cette initiative s'inscrit dans une politique visant à garantir la transparence, l'équité et l'efficacité dans la sélection des futurs enseignants qui rejoindront les établissements scolaires du pays.

L'ouverture des inscriptions débutera à compter de la première publication de l'annonce dans la presse écrite. Les candidats pourront consulter l'ensemble des conditions et modalités de participation à travers le lien officiel mis à disposition par le secteur. Dans un souci de transparence, toutes les étapes de la procédure, de la vérification des documents au classement final, seront gérées via le système d'information du ministère, qui effectuera un tri automatisé sur la base des données validées. Le département de l'Education indique, par ailleurs, que les enseignants recrutés sous statut de contractuels au titre de l'année scolaire 2025/2026 poursuivront leurs activités jusqu'à la fin de l'année en cours. Ils sont également éligibles à participer au concours, au même titre que les autres diplômés remplissant les critères requis.

Cette opération constitue l'une des plus importantes campagnes de recrutement dans le secteur de l'éducation ces dernières années, et ce dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer les ressources humaines de l'école algérienne et d'améliorer la qualité de l'enseignement. Pour rappel, lors d'une rencontre avec les syndicats la semaine dernière, le ministre de l'Education avait souligné que le recrutement se concentrerait principalement sur les diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS), car identifiés comme les profils les plus aptes à répondre aux besoins croissants d'encadrement pédagogique. «La coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur se poursuit pour élargir le réseau des ENS et finaliser les recrutements en fonction des besoins réels du secteur», avait précisé M. Saâdaoui. Cette orientation vise à assurer non seulement la disponibilité d'enseignants qualifiés, mais également une meilleure répartition des ressources humaines sur l'ensemble du territoire national.

Lynda Louifi

RÉSIDENCE DE 2 000 LITS ET VILLAGE UNIVERSITAIRE

L'université Blida 2 change d'échelle

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Kamel Baddari, a effectué jeudi une visite de travail à l'Université de Blida 2. La visite a été marquée par l'inauguration de nouveaux bâtiments universitaires et la signature d'accords de partenariat avec des institutions académiques et économiques, coïncidant avec la commémoration nationale des manifestations historiques du 11 Décembre 1960.

Lors d'un point de presse, le ministre a souligné que cette visite s'inscrit dans le cadre de la dynamique de modernisation du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, ainsi que de la revitalisation des universités algériennes, afin qu'elles puissent jouer un rôle majeur dans la réalisation des objectifs du pays. Il a noté que «l'Université de Blida 2 s'efforce avec diligence de remplir les priorités et les engagements du président de la République». Le professeur Baddari a ajouté : «Les universités algériennes misent aujourd'hui sur l'innovation et l'esprit d'entreprise pour bâtir une économie du savoir, en hommage aux sacrifices de nos martyrs qui ont ouvert la voie à notre indépendance et à notre dignité.»

Il a souligné que l'Université de Blida 2, en tant que pôle scientifique spécialisé en sciences humaines et économiques, est «un catalyseur du développement économique et un moteur de la stratégie tripartite : l'économie, les sciences humaines et sociales, et la société, afin d'atteindre les objectifs du pays, de la wilaya, de ses institutions et de la société».

Le ministre a également félicité la communauté de l'Université de Blida 2, étudiants, professeurs, personnel et administration, pour les progrès accomplis en matière d'amélioration des performances académiques, scientifiques et pédagogiques.

Dans un autre contexte, la cérémonie a été marquée par la signature de huit accords de partenariat entre l'Université de Blida 2 et des institutions académiques, économiques et sociales, visant à renforcer la recherche scientifique, la formation et l'engagement auprès du milieu socio-économique.

Lors de son périple dans l'enceinte du pôle universitaire Ali Lounici, le ministre a inauguré la résidence universitaire de 2000 lits Saïdoun Abdelkader - El Affroun 6 ainsi que le village universitaire, qui comprend un centre de services médicaux, sociaux, pédagogiques et commerciaux. Cette initiative vise à accroître les capacités de l'université et améliorer les conditions de vie des étudiants, tout en rehaussant la qualité des services.

Le professeur Baddari a également visité les infrastructures économiques de l'université, notamment l'incubateur d'entreprises et le centre de développement de l'entrepreneuriat. Il a rencontré des étudiants entrepreneurs lors d'une exposition présentant leurs projets, a écouté leurs présentations et leurs idées novatrices, et salué leur esprit d'initiative.

Concernant l'engagement envers tous les groupes d'étudiants, la délégation ministérielle a visité le centre Inside», dédié à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Au cours de cette visite à dimension humaine, le ministre a examiné les services et installations mis à la disposition de ce groupe et a pris en compte leurs préoccupations. Il a souligné l'engagement du secteur à garantir le droit de chacun à une formation universitaire de qualité, dans un environnement inclusif qui respecte la dignité humaine et offre des perspectives de réussite et d'excellence.

T. Bouhamidi

ASSEMBLÉE DU PARTENARIAT INTER-ACADÉMIES EN EGYPTE

L'Algérie défend son expertise scientifique

LE PRÉSIDENT de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST), Mohamed Hichem Kara, a représenté l'Algérie lors de la Conférence tripartite et de l'Assemblée générale du Partenariat Inter-Académies (IAP), organisées du 8 au 11 décembre au Caire, en Égypte. Placés sous le thème «Interconnecter la science, la politique et la société à l'ère des transformations», ces événements ont mis en lumière l'importance de créer des ponts solides entre la recherche scientifique, les décideurs et la société civile, face aux transformations technologiques rapides et aux enjeux contemporains. Les participants ont débattu des défis auxquels font face les systèmes scientifiques mondiaux et des moyens de renforcer leur capacité d'adaptation et de réponse. L'accent a été mis sur le rôle stratégique des universités et des académies dans le développement des connaissances, l'innovation et le soutien au développement durable. La conférence a également abordé les questions d'éthique liées aux nouvelles technologies et les solutions scientifiques aux défis environnementaux et climatiques. La diplomatie scientifique a été soulignée comme un levier essentiel pour établir des partenariats internationaux solides et efficaces. Selon le communiqué de l'AAST, la participation de l'institution à ces travaux confirme sa présence active dans les espaces scientifiques mondiaux et renforce sa communication avec les instances internationales. Elle constitue également une opportunité pour promouvoir la recherche algérienne et contribuer au développement de l'innovation, de la protection de l'environnement et de la gestion des risques majeurs.

ENTREPRENEURIAT

Lancement officiel du label Scale-up

L'ALGÉRIE lance officiellement le label Scale-up, officialisé par le décret exécutif n°25-311 publié dans le Journal officiel n°81. Destiné aux startups ayant dépassé la phase de lancement et affichant une forte croissance, ce label vise à renforcer l'accompagnement des entreprises innovantes à fort potentiel. Selon le décret, une entreprise peut prétendre au label si son chiffre d'affaires a progressé d'au moins 20 % au cours des trois dernières années et si elle consacre au moins 3 % de ses revenus ou de son capital à la recherche et développement. La demande doit être soumise en ligne via la plateforme nationale des startups, avec un dossier détaillé présentant le produit ou service innovant, le CV des fondateurs, une vidéo de présentation et tout document attestant de l'expansion internationale ou de distinctions reçues. Le label est attribué pour quatre ans, renouvelable sous condition de performance. Le ministère de l'Économie de la Connaissance souligne que ce label constitue « une évolution majeure de l'écosystème entrepreneurial en Algérie «, offrant aux entreprises matures un cadre structuré pour accélérer leur croissance et se professionnaliser, tout en consolidant l'économie nationale autour de l'innovation. Parallèlement, le décret fixe également des critères de performance pour le renouvellement des labels existants, Start-up, Projet innovant et Incubateur, renforçant ainsi la rigueur et la transparence dans le suivi des entreprises et structures accompagnatrices.

S. N.

RECRUTEMENT DE 500 ÉLÈVES MAGISTRATS AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Organisation d'un concours national

LE MINISTÈRE de la Justice a annoncé, jeudi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours national, sur épreuves, pour le recrutement de 500 élèves magistrats au titre de l'année 2025.
Les procédures d'inscription au concours se déroulent en deux étapes. Le candidat remplissant les conditions requises pour participer au concours doit faire une préinscription sur le site web de l'Ecole nationale de magistrature (ENM) ou du ministère de la Justice, en créant un compte électronique avec un mot de passe. Il doit renseigner le formulaire de préinscription, le télécharger et l'imprimer, télécharger et imprimer la déclaration sur l'honneur et la signer, et télécharger le guide d'orientation pour la préparation du concours, précise le ministère.
Après la préinscription électronique, le candidat doit déposer, en seconde phase, son dossier auprès de la Cour de la circonscription de son lieu de résidence, muni du reçu de paiement des droits d'inscription fixés à 5000 DA.
La période de préinscription sur le site web est fixée du 18 au 29 janvier 2026, les épreuves d'admission devant se dérouler au cours du mois d'avril prochain.
«Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions légales et réglementaires requises, envoyé par voie postale ou déposé en dehors des délais fixés sera rejeté», précise le communiqué, ajoutant qu'après vérification de la conformité aux conditions réglementaires requises, un récépissé de dépôt de dossier sera remis au candidat ainsi que la convocation au concours.
Après la réussite aux épreuves écrites, le candidat doit compléter son dossier au niveau de l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM), composé de trois (3) certificats médicaux, un engagement écrit à poursuivre la formation pendant trois (3) ans sans interruption au niveau de l'ESM et des juridictions, et à accepter tout poste d'affectation durant la période de formation et à son terme, outre un engagement écrit pour un service d'une durée de 15 ans minimum dans le secteur de la Justice.
Les résultats finaux et la liste des lauréats seront annoncés par la commission d'examen et publiés via le site électronique de l'Ecole et du ministère de la Justice. Les candidats supérieurs de la magistrature et au niveau des juridictions.
«Les élèves magistrats ayant accompli avec succès le cycle de formation et obtenu le diplôme de l'ESM seront recrutés en qualité de magistrats stagiaires et choisiront, selon l'ordre de mérite, les postes d'affectation déterminés par le ministère de la Justice», conclut la même source.

COMMÉMORATION DU 11 DÉCEMBRE 1960

Deux visions politiques, une mémoire nationale partagée

À l'occasion de la commémoration des manifestations historiques du 11 décembre 1960, deux partis politiques de longue tradition, le Front des forces socialistes (FFS) et le Front de libération nationale (FLN), ont fait ressortir, chacun à partir de sa propre grille, la portée mémorielle, historique et politique de cette date fondatrice dans le combat pour l'indépendance nationale.



Une portée mémorielle et politique.

Le FFS a tenu à déclarer que « le 11 décembre 1960, comme lors d'autres nombreux grands moments de son long combat pour se libérer du joug colonial, le peuple algérien a pris la parole d'une seule voix pour réaffirmer, avec courage et dignité, son droit inaliénable à l'indépendance ». Ledit parti, sorti des entrailles de la guerre de libération nationale, rend hommage, en cette circonstance, à celles et ceux qui ont incarné la résistance algérienne, réaffirmant que ce mouvement populaire déterminant a « rappelé au monde entier que notre nation était une et indivisible, et qu'elle le resterait à jamais».
La formation politique a conclu sur un appel à la fidélité aux valeurs fondatrices d'une nation algérienne plurielle et démocratique : « Mémoire, fidélité et engagement pour une Algérie libre, démocratique et plurielle. Vive l'Algérie, une et indivisible. Gloire à nos martyrs. » Lors d'un discours prononcé le 11 décembre 2025, le secrétaire général du FLN, le Pr Abdelkrim Benmbarek, a souligné la dimension stratégique de cette date dans l'histoire du pays. S'exprimant devant militants et cadres du parti, il a qualifié les manifestations de « l'une des étapes les plus marquantes de notre glorieuse Révolution : les manifestations du 11 décembre 1960, ce cri populaire puissant […] affirmant que l'Algérie n'est pas seulement une terre, mais l'âme d'une nation ».
Par ailleurs, le SG a tenu à rappeler que le 11 décembre fut, surtout, un moment décisif dans la reconnaissance internationale de la cause algérienne : « Ces événements portèrent la Révolution sur la scène internationale […] réduisant à néant la propagande française avançant que la question algérienne relevait d'un "problème interne" ». Il a ajouté : « Le peuple affirma que le FLN était sa véritable direction, non pas une structure imposée d'en haut, mais un mouvement populaire authentique, réduisant ainsi à néant la thèse coloniale de la soi-disant majorité silencieuse. »
Dans un passage, le Pr Benmbarek a, à cette occasion, salué les actions entreprises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière de préservation de la mémoire : « Le Président a fait du dossier de la mémoire une priorité politique et souveraine. » Le même intervenant a conclu son message en disant : « Nous renouvelons notre engagement à préserver une Algérie indépendante, unie, forte […] Vive l'Algérie libre et indépendante, Vive le Front de libération nationale. Gloire et éternité à nos martyrs. »

Khalil Aouir

Lancement de grands projets urbains à Béjaïa

LA COMMÉMORATION DES massacres de plus de 260 Algériens lors des manifestations du 11 décembre 1960, qui avaient éclaté dans plusieurs villes du pays, dont Oran, Chlef, Blida, Constantine, Annaba et dans plusieurs quartiers de la capitale, a été l'occasion pour les autorités de wilaya, à leur tête le wali M. Kamel-Eddine Karbouche et le président de l'APW M. Bachir Barket, de donner le coup d'envoi de plusieurs projets d'infrastructures de base, de logements et d'aménagement urbain. C'était le cas à Melbou, à l'est de la wilaya, et à Béjaïa, Takariout et Aokas.
À Melbou, le chef de l'exécutif a procédé au lancement des travaux d'aménagement urbain. « Des travaux entrant dans le cadre des efforts entrepris par la wilaya afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens et la promotion des espaces urbains de la localité », a indiqué la wilaya. Et d'ajouter : « Ce projet consiste à mener un bon nombre d'actions, dont la réhabilitation des réseaux urbains : trottoirs, espaces urbains, aires, éclairage, afin d'améliorer l'esthétique de la ville et de valoriser sa vocation touristique ».
La wilaya a également précisé que « le wali a réaffirmé l'importance que revêt ce genre d'opérations pour la promotion du développement local », appelant au respect des délais de réalisation, de la qualité et des normes techniques afin de rendre le centre-ville plus attractif pour les citoyens et les touristes. « Cette opération est inscrite dans le cadre du programme d'amélioration de l'environnement urbain à travers de nombreuses municipalités et s'inscrit dans la vision des autorités, qui aspirent à garantir un environnement urbain moderne répondant aux attentes des habitants et des visiteurs », a-t-on souligné.
La délégation de wilaya s'est également rendue à Taskariout, plus précisément au Douar Aït M'barek, commune de Taskariout (daïra de Darguina). Le wali a mis en service le réseau de distribution du gaz naturel pour 775 foyers, ainsi que pour 702 foyers du village Tabia, commune de Kherrata.
À l'occasion des festivités du 11 décembre, M. Karbouche a donné le coup d'envoi de la caravane organisée par la direction de la jeunesse et des sports, placée sous le slogan « L'Algérie unie et indivisible ». Cette caravane vise à « consolider l'esprit d'appartenance, renforcer les valeurs nationales et promouvoir la solidarité, le dialogue et le vivre-ensemble », selon les organisateurs. Elle met également en avant l'attachement aux valeurs et principes de la déclaration du 1er novembre 1954, de la plate-forme du Congrès de la Soummam et à une Algérie forte, unie et indivisible. Le premier responsable de la wilaya a également procédé, à l'occasion de ces festivités, à la pose de la première pierre du projet d'aménagement de l'aire de repos « Les Oliviers », dans le Parc national de Gouraya. Une étude avait été réalisée par l'Agence foncière de wilaya pour valoriser cet espace très prisé des visiteurs et des familles béjaouies

N. Bensalem

SELON LES RÉVÉLATIONS DE LA DÉFENSE RUSSE

Les services secrets ukrainiens ont simulé l'explosion d'une «bombe sale»

Les services de sécurité ukrainiens, dans le cadre de la formation de leurs agents, simulaient le vol d'éléments de rayonnement ionisant, la fabrication d'un engin explosif à partir de ceux-ci et son explosion dans un lieu très fréquenté, selon le ministère russe de la Défense. Andriï Ermak, ancien chef du cabinet de Zelensky, est impliqué.



Les services de sécurité ukrainiens ont simulé l'explosion d'une « bombe sale » dans un lieu très fréquenté, a déclaré le 12 décembre Alexeï Rtichtchev, le commandant des troupes russes de défense radiologique, chimique et biologique (NBC). Selon lui, ce processus fait partie de la formation des représentants des services spéciaux ukrainiens, qui comprend également la simulation d'un vol de sources de rayonnement ionisant et la fabrication d'un engin explosif. Alexeï Rtichtchev a souligné le rôle joué par l'ancien chef du cabinet de Volodymyr Zelensky, Andriï Ermak, dans les tentatives de chantage nucléaire. Selon lui, il supervisait l'organisation, la logistique et les flux financiers pour l'importation en Ukraine de combustible nucléaire usé sans en informer l'AIEA et les autres organisations spécialisées. Les itinéraires d'approvisionnement passaient par la Pologne et la Roumanie. Le chef des forces de protection radiologique, chimique et biologique a précisé que telles actions créaient des risques de fabrication d'une « bombe sale » qui serait ensuite utilisée « sous un faux pavillon ». Pour sa fabrication, Kiev pourrait utiliser non seulement du combustible nucléaire usé, mais aussi des sources radioactives étalons, c'est-à-dire des échantillons standard dont l'activité et le spectre de rayonnement sont connus, utilisés pour calibrer les appareils dosimétriques. Alexeï Rtichtchev a noté qu'en cas d'accident radiologique à la frontière russo-ukrainienne, des substances dangereuses recouvriraient une grande partie de l'Europe. Il a également ajouté qu'en aidant l'Ukraine, l'Occident incite Kiev à enfreindre les normes de manipulation des matières nucléaires, ce qui pourrait mettre plusieurs pays européens au bord d'une catastrophe écologique. L'USAID pourrait être impliquée dans des essais cliniques sur la population ukrainienne Le commandant des forces NBC a également fait état d'essais cliniques menés sur la population ukrainienne par le département américain de la Défense dans des laboratoires biologiques en Ukraine. Il a souligné que ces faits avaient été confirmés à plusieurs reprises par des responsables américains, parmi lesquels le coordinateur du Conseil national de sécurité John Kirby, la secrétaire d'État adjointe Victoria Nuland et l'actuel ministre de la Santé Robert Kennedy Jr. Alexeï Rtichtchev a indiqué que pour garantir la confidentialité de ces recherches, elles avaient été commanditées par des agences civiles et des organisations non gouvernementales. L'une de ces organisations pourrait être l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), dissoute sur décision du président américain Donald Trump. Le commandant des forces NBC a ajouté que les faits relatifs aux essais de produits pharmaceutiques sur la population ukrainienne dans 38 laboratoires avaient été confirmés par Dave Collum, professeur de chimie organique à l'université Cornell, dans une interview accordée au journaliste américain Tucker Carlson en août 2025. Kiev continue de violer la Convention sur l'interdiction des armes chimiques Les forces armées ukrainiennes utilisent régulièrement des munitions chimiques artisanales contenant un mélange de chloropicrine et de chloracétophénone, indique le général Alexeï Rtichtchev.

D'après lui, plus de six cents cas d'utilisation d'armes chimiques par la partie ukrainienne ont été documentés au cours de l'opération militaire spéciale. Le commandant des forces NBC révèle qu'en 2025 des tentatives similaires ont été constatées sur le territoire des républiques populaires de Lougansk et de Donetsk. De plus, des caches contenant des engins explosifs à base de chloropicrine ont été découvertes dans la région de Belgorod, frontalière avec l'Ukraine. En outre, des manuels sur la manipulation des munitions d'artillerie contenant des substances chimiques ont été trouvés dans des positions ukrainiennes abandonnées. Selon Alexeï Rtichtchev, des documents ont été découverts dans l'un des centres de contrôle des drones de l'armée ukrainienne, détruit le 9 décembre, selon lesquels une des exigences imposées aux drones ukrainiens est la livraison d'obus contenant des « agents neurotoxiques, vésicants ou asphyxiants ». Ces documents ont été approuvés en 2024 par la Garde nationale ukrainienne et le ministère ukrainien de l'Économie, précise le commandant des forces NBC. Ainsi, contrairement aux normes de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, le régime de Kiev « admet ouvertement » la possibilité d'utiliser des agents toxiques de combat, conclut-il. **R .I.**

SAHARA OCCIDENTAL

Les projets marocains d'énergies renouvelables compromettent les efforts de paix de l'ONU

L'OBSERVATOIRE internationale de surveillance des ressources naturelles, Western Sahara Resource Watch (WSRW), a alerté, jeudi, sur la stratégie marocaine d'occupation du Sahara occidental, basée sur les énergies renouvelables, soulignant que ces projets énergétiques compromettent les efforts de paix menés par les Nations unies visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

"Au Sahara occidental, les énergies renouvelables sont devenues un instrument stratégique de contrôle", a précisé l'ONG, dans un communiqué, à l'occasion de la publication de son rapport intitulé: "L'écoblanchiment de l'occupation".

Elle a expliqué que ces énergies "alimentent les industries qui pillent les ressources non renouvelables du territoire, soutiennent des programmes agricoles destinés à attirer des colons marocains et sont sur le point d'injecter de l'électricité dans le réseau électrique national marocain, fournissant ainsi l'énergie à la puissance occupante".

Le dernier enjeu est l'hydrogène vert : le Maroc positionne le Sahara occidental comme une zone de production clé, "une initiative susceptible d'accentuer les liens énergétiques internationaux avec les projets construits sur les territoires occupées", a noté WSRW.

L'observatoire a, en outre, relevé que l'énergie produite sur les terres sahraouies occupées accroît la dépendance du Maroc à l'égard du territoire qu'il occupe, "compromettant fondamentalement les efforts de paix menés par l'ONU visant à réaliser le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui". L'ONG a tiré la sonnette d'alarme, dans ce contexte, sur les parcs éoliens installés le long de la côte atlantique du Sahara occidental occupé, produisant de l'énergie "propre" pour une grande usine de dessalement destinée à irriguer de nouvelles terres agricoles au Sahara occidental occupé. "Des terres qui attireront bientôt des travailleurs et des colons venus de tout le Maroc", a-t-elle fait savoir.

Selon cet observatoire, les principales usines de dessalement de Casablanca et d'Agadir (Maroc) seraient alimentées par l'énergie éolienne produite au Sahara occidental occupé. Derrière le discours de développement durable, poursuit-elle, "se cache une réalité bien plus inquiétante".

Les projets d'énergies renouvelables sont "construits sur un territoire sous occupation militaire, sans le consentement du peuple sahraoui", a indiqué l'ONG, soulignant que ce qui est présenté comme une solution climatique est en réalité "un projet qui renforce l'occupation illégale".

WSRW a appelé, à l'occasion, au "retrait immédiat" de toutes les entreprises impliquées dans des projets de productions d'énergie sur le territoire sahraoui occupé et à "la suspension de tout soutien financier ou politique" de l'UE aux projets de production d'énergies renouvelables au Sahara occidental jusqu'à ce que le peuple sahraoui ait donné son consentement explicite. "L'écoblanchiment de l'occupation" publié jeudi par WSRW propose l'aperçu le plus complet à ce jour de tous les projets de production d'énergie de sources renouvelables existants et prévus au Sahara occidental occupé.

Ce nouveau rapport actualise celui de 2021 portant le même titre, qui avait démontré comment les énergies renouvelables étaient devenues un pilier de la stratégie d'occupation du Maroc. **R. I.**

CAN 2025

Petkovic dévoilera sa liste aujourd'hui

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladmir Petkovic, dévoilera samedi la liste des joueurs retenus pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 (21 décembre - 18 janvier 2026), au cours d'une conférence de presse prévue à la salle des conférences "Mohamed Sellah" du stade Nelson Mandela de Baraki (15h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi dans un communiqué.



Le coach national a préféré décaler l'annonce de ladite liste, au lendemain du quart de finale de la Coupe arabe FIFA Qatar 2025, prévu vendredi entre l'Algérie et les Emirats arabes unis, au stade d'Al-Bayt (18h30). L'équipe nationale qui reste sur deux succès en amical, en novembre dernier : à domicile face au Zimbabwe (3-1) et en déplacement face à l'Arabie saoudite (2-0), entrera en stage lundi prochain, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de s'envoler pour le pays hôte de la CAN, le 19 décembre à bord d'un vol spécial.

Lors de la CAN-2025, l'Algérie évoluera dans le groupe E, en compagnie du Burkina Faso, de la Guinée équatoriale, et du Soudan. Les "Verts" entameront le tournoi le mercredi 24 décembre face au Soudan (16h00), avant de défier le Burkina Faso le dimanche 28 décembre (18h30), puis la Guinée équatoriale, le mercredi 31 décembre (17h00).

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 1/8es de finale.

Le coach souhaitait initialement disputer un match amical afin de tester son groupe, préparer l'entrée en scène des siens et lever certaines incertitudes. Mais face aux contraintes de calendrier et au manque de disponibilité de l'effectif, il a fini par revoir sa position. Petkovic a donc tranché : l'Algérie se rendra au Maroc sans jouer le moindre match de préparation. Le test prévu avant la CAN a été définitivement annulé, faute de fenêtre compatible et en raison de l'impossibilité de disposer d'un groupe complet suffisamment tôt. Pour le sélectionneur, un match dans ces conditions n'aurait offert ni cohésion, ni garanties physiques, ni réelle valeur sportive. L'entraîneur national Vladimir Petkovic retrouvera les médias très probablement ce samedi pour annoncer la liste des 28 joueurs envoyée mercredi soir à la CAF. Petkovic, qui avait la possibilité de dévoiler son groupe hier, a finalement préféré repousser l'échéance. La publication des noms, en pleine compétition arabe, aurait pu perturber les A' qui affrontent demain les Émirats. On sait en effet que parmi la liste finale de la CAN figureront des joueurs actuellement présents à Doha. Petkovic n'était pas initialement favorable à cette idée d'aller à la CAN avec des joueurs des A', mais pour des raisons de compétitivité, il a dû faire quelques concessions, notamment en offrant une seconde chance à Atal, Tougaï ou même Boulbina. Tous ont disputé le premier tour de la Coupe arabe et le coach a désormais une vision plus précise de leur état de forme et de leur aptitude à rejoindre l'équipe A. Tougaï, qui a rejoué mardi après plus de 60 jours d'arrêt, a particulièrement rassuré. Auteur d'un match plein et d'un but, il a marqué de précieux points. Il est fortement probable qu'il figure dans l'expédition marocaine. Réponse attendue dès samedi.

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026 (1/16E DE FINALE)

Le PAC et le CSC passent sans forcer

LES DEUX pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis de football : le Paradou AC et le CS Constantine, ont validé leur billet pour les 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant à domicile respectivement l'US Faubourg (inter-régions) 2-0 et le CR Témouchent (Ligue 2) 3-0, en ouverture des 1/16e de finale de l'épreuve disputée jeudi.

Grâce à deux buts signés Kermiche (4e) et Soukkou (31e), le PAC n'a pas trouvé de difficultés pour passer ce cap, et signer pour l'occasion un sixième succès de rang, toutes compétitions confondues.

Le club algérois affrontera en 1/8e de finale, en déplacement le CA Batna (Ligue 2), large vainqueur à domicile face à l'ESM Koléa (5-1).

De son côté, le CS Constantine s'est qualifié sans forcer son talent, en dominant l'actuel dauphin de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest) 3-0.

Les Constantinois ont scellé leur qualification en première période, grâce au capitaine Dib (20e) et Tahar (22e). En seconde période, Mouaki es venu conforter l'avance de son équipe, en ajoutant un troisième but (56e).

Le CSC, qui a enregistré durant la semaine le départ de son entraîneur bosnien Rusmir Cviko, sera opposé au 1/8e de finale au vainqueur du match US Béchar Djedid (Ligue 2) - ES Sétif, prévu vendredi (14h30), dans un éventuel derby de l'Est qui promet en intensité.

Dans les autres matchs des 1/16e de finale, les trois clubs de la Ligue 2 : l'ASM Oran, le NA Husseïn-Dey, et le MC Saïda, sont allés décrocher leur qualification en déplacement face à des clubs d'inter-régions, respectivement devant la JB Aïn Kercha (2-0), l'Amel Boussaâda (1-0), et le MB Barika (2-1).

L'autre score large de cette première partie des 1/16e de finale, a été réalisé par la JSM Bejaïa (inter-régions), devant son public devant le WA Boufarik (inter-régions) 4-1.



DIVISION EXCELLENCE DE HANDBALL

Trêve jusqu'au 6 février en raison de la CAN 2026

LA FÉDÉRATION algérienne de handball (FAHB) a annoncé une trêve jusqu'au 6 février du championnat excellence A', en raison de la participation de l'équipe nationale au Championnat d'Afrique des nations (CAN 2026), prévu du 21 au 31 janvier 2026 au Rwanda.

«Dans le cadre du programme de préparation de l'équipe nationale de handball en prévision au Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), la Fédération algérienne de handball annonce le report de la prochaine journée programmée pour le 19 décembre. La reprise de la compétition se fera le 6 février 2026», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Versée dans le groupe A de la 27e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), l'Algérie affrontera le pays hôte, le Rwanda, ainsi que le Nigeria et la Zambie.

La compétition offrira également des tickets qualificatifs pour le Mondial 2027 en Allemagne, une échéance que les Verts ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale de la CAN 2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

ÉQUIPE DE FRANCE

Karim Benzema est prêt à revenir pour jouer la Coupe du Monde !

Absent de l'équipe de France depuis son forfait pour le Mondial 2022 au Qatar et sa brouille avec Didier Deschamps, Karim Benzema vient de lâcher un message clair. Il est prêt à revenir chez les Bleus pour la Coupe du Monde 2026 si le sélectionneur fait appel à lui.

À 37 ans, Karim Benzema évolue en Arabie saoudite depuis 2023, mais l'attaquant français est loin d'être en préretraite à Al-Ittihad. Auteur de 49 buts en 74 matches (toutes compétitions confondues) avec le club saoudien depuis deux ans, le Ballon d'Or 2022 démontre qu'il en a encore sous le pied malgré son âge, à l'instar de Cristiano Ronaldo (40 ans) ou de Lionel Messi (38 ans). À six mois de la fin de son contrat, KB9 reste d'ailleurs un joueur dont le futur fait parler. S'il refuse d'en dire davantage sur son avenir, Benzema a tout de même fait passer quelques messages en ce début de soirée, à l'occasion d'un long entretien accordé à L'Équipe. Et parmi ces messages, il y a celui d'une volonté de disputer la prochaine Coupe du Monde organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique. À 37 ans, Benzema sait que l'édition de 2026 serait sa dernière chance de disputer un tournoi international après le fiasco de 2022. Pour rappel, le Nueve avait été convoqué par Didier Deschamps, mais il avait dû déclarer forfait juste avant le début de la compétition organisée



au Qatar en raison d'une blessure. Un forfait qui avait déclenché une énorme polémique, Benzema allant même jusqu'à traiter DD de menteur sur ses réseaux sociaux. Le joueur avait même promis une interview-vérité pour faire toute la lumière sur cette histoire. Depuis, les observateurs ont dû patienter jusqu'au procès du journaliste Daniel Riolo pour avoir une version plus détaillée de Deschamps. Aujourd'hui, Benzema ne veut plus revenir sur cette brouille qu'il qualifie d'affaire classée. L'international tricolore (97 sélections, 37 buts) semble désormais tourné vers l'un des seuls trophées majeurs qu'il manque à son palmarès. Personne ne sait si Didier Deschamps fera appel à lui, mais le natif de Bron a clairement fait savoir qu'il ne dira pas non si le sélectionneur national veut l'emmener dans ses bagages aux États-Unis.

« Mais qui n'a pas envie de jouer la Coupe du Monde ? Tout le monde a envie de jouer cette compétition. Après, te dire : "est-ce qu'on peut me prendre…" Comme je suis quelqu'un qui aime le foot et la compétition, forcément, si tu me dis d'aller en équipe de France pour jouer une Coupe du Monde et que je te dis non, je suis un menteur. Moi, je suis un joueur de foot. Donc, je joue au foot. Quand on m'appelle, je viens, je joue. J'ai des objectifs dans ma tête. J'aime le foot et j'aime gagner. J'aime les trophées. C'est ce qui m'importe le plus. Là, je suis dans mon club. Si on m'appelle en équipe nationale, je viens pour jouer au foot. Et ça s'arrête là. (…) Là, on parle d'une Coupe du Monde. Forcément, ce ne sont pas des choses où il faut dire : "Non, je n'ai pas envie." Parce que c'est mentir de dire : "Non, je n'ai pas envie de jouer une Coupe du Monde ». Le message est passé…

LIVERPOOL

Arne Slot fait une grosse annonce sur l'avenir de Mohamed Salah

DE PASSAGE en conférence de presse, Arne Slot a été cuisiné sur l'épineux cas Mohamed Salah. Le Néerlandais a évoqué la gestion du Pharaon ainsi que son avenir.

Tout va très vite dans le football. Mohamed Salah (33 ans) en est le parfait exemple. Joueur phare de Liverpool ces dernières années, le footballeur égyptien, qui est même perçu comme une légende du club par certains, a perdu sa place de chouchou chez les Reds. Ces dernières semaines, le Pharaon a débuté plusieurs rencontres sur le banc. Lassé et agacé par sa situation, il a fini par sortir du silence le week-end dernier face à la presse. «Je suis très, très déçu. J'ai tellement fait pour ce club au fil des années, et surtout la saison dernière. Maintenant, je suis assis sur le banc et je ne sais pas pourquoi. On dirait que le club m'a jeté sous le bus. C'est ce que je ressens. Il est très clair pour moi que quelqu'un voulait que je porte toute la responsabilité.» Questionné sur son avenir, lui qu'on lie souvent à l'Arabie saoudite, il a confié : «dans le football, on ne sait jamais. Je n'accepte pas cette situation. J'ai tellement fait pour ce club. Je ne veux pas répondre à cette question (sur l'Arabie saoudite), parce que le club va m'emmener dans une direction différente. Après tout ce que j'ai fait pour ce club, ça fait très mal, vraiment. Imaginez : vous allez de chez vous au club sans savoir si vous allez débuter.» Critiqué par une bonne partie de la presse britannique et par des consultants, Mo Salah a aussi reçu quelques soutiens, dont celui de Virgil van Dijk avec lequel il évolue depuis plusieurs années chez lez pensionnaires d'Anfield Road.

SLOT ET LE CLUB ONT TRANCHÉ POUR SA MISE À L'ÉCART

«Je suis avec Mo depuis très longtemps et je l'ai dit dans une autre interview. Il a joué un rôle important dans ma réussite au sein du club, il a joué un rôle important dans la réussite du club. J'ai joué un rôle important dans sa réussite et nous avons tous travaillé ensemble à Liverpool. La réalité, c'est qu'il part ce week-end et j'espère qu'il fera une Coupe d'Afrique des nations exceptionnelle. Mais après, je n'ai aucune idée de ce qui va se passer.» De son côté, Arne Slot n'a pas apprécié que son joueur lave son linge sale en public. Idem pour la direction des Reds, qui a décidé de le laisser à la maison mardi pendant que son club affrontait l'Inter en Ligue des Champions (victoire 1 à 0). Ce vendredi, à la veille d'affronter Brighton, le sujet est de nouveau revenu sur le tapis.

Présent en conférence de presse, Arne Slot a tout d'abord évoqué son choix fort de se passer des services de sa star en C1. «Qui a pris la décision ? Je crois que le club a décidé, et j'y ai participé aussi. On a décidé de ne pas le faire participer au match contre l'Inter. Je suis toujours en contact avec eux (ses dirigeants, ndlr). Concernant les compositions d'équipe et les effectifs, c'est toujours moi qui gère ça. Je parle plus souvent avec Richard Hughes qu'avec Michael Edwards, on aborde plein de sujets.» Ensuite, il a été cuisiné sur son joueur, dont on ne sait pas encore s'il réintégrera ou non le groupe ce week-end. Slot n'a pas encore tranché.

«Je vais avoir une conversation avec Mo ce matin et le résultat déterminera la suite. Ce dont j'ai besoin, c'est d'une conversation avec lui.

La prochaine fois que je parlerai de Mo, ce sera en sa présence, pas ici. Je n'ai pas grand-chose d'autre à ajouter. Je lui parlerai aujourd'hui, et l'issue de cette conversation déterminera la suite des événements. Vous pouvez essayer de différentes manières, mais je viens de dire que la prochaine fois que je parlerai de lui, ce sera en sa présence. Je crois qu'il y a eu de nombreuses conversations la semaine dernière entre ses représentants et les nôtres. Des excuses ? Normalement, je dirais que vous avez eu vos trois questions ! »

Ensuite, il a été questionné concernant l'avenir de Mohamed Salah, sous contrat jusqu'en 2027, qui est annoncé en Arabie saoudite ou ailleurs en Premier League. « Est-ce que je veux qu'il reste ? C'est une autre façon de poser la question, mais la prochaine fois que je parlerai de Mo, ce sera en sa présence. Je ne vois aucune raison de ne pas vouloir qu'il reste.» On a connu plus convaincant, mais pour le moment le coach du LFC n'envisage a priori pas de s'en séparer. Enfin, certains journalistes lui ont demandé si la victoire de son équipe à Milan était une revanche après la sortie coup de poing de Salah. « C'est inutile de poser cette question… Ce club a gagné beaucoup de matches avec Mo, alors voilà la réponse.» Slot, habituellement plus bavard, va retrouver son joueur auteur de 5 buts et 3 assists en 19 matches cette saison. Leur rencontre déterminera la suite des événements. Affaire à suivre…

REAL MADRID

Ca sent mauvais pour Xabi Alonso

SI EN APPARENCE Xabi Alonso est soutenu par son vestiaire et sa direction, l'entraîneur du Real Madrid va tout simplement jouer sa tête à Alavés dimanche, avec une équipe très diminuée. Seule une victoire pourra le sauver.

Et une nouvelle défaite pour Xabi Alonso avec le Real Madrid. Tombé avec les honneurs face à Manchester City (2-1) lors de la 6e journée de la Ligue des Champions au Bernabéu, le club de la capitale n'est pas une équipe habituée à perdre. Chaque revers est un défi lancé à sa prestigieuse histoire, et du crédit en moins pour son entraîneur en place. Depuis son arrivée, Xabi Alonso ne convainc pas grand monde et la presse espagnole est unanime ce matin. Son avenir ne tient qu'à un fil d'après AS.

Certains médias lui offraient du crédit jusqu'à la Supercoupe d'Espagne (du 7 au 11 janvier), puis cela s'est réduit aux trois derniers matchs de l'année contre Alavés, Talavera en Copa del Rey, puis la réception du Séville FC en Liga. Le mot ultimatum n'a pas été prononcé par la direction, mais c'est tout comme. Les défaites contre Manchester City, avec certes des joueurs impliqués mais sans grandes idées en l'absence de Mbappé (1 seul tir cadré, une première à domicile depuis 20 ans), et celle du Celta surtout inquiètent. Les supporters ont affiché leur mécontentement cette semaine. Ils en veulent autant à leur coach qu'aux joueurs portant le maillot. Le seul moyen pour Xabi Alonso de se maintenir est de gagner dimanche (21h) sur le terrain d'Alavés, et avec la manière si possible. Sans cela, il sera démis de ses fonctions, confirme El Chiringuito cette nuit.

L'émission évoque même les nombreux griefs faits à l'entraîneur actuel, comme les problèmes physiques récurrents depuis le début de la saison.

«En interne, on ne comprend pas pourquoi Xabi Alonso a mis Pintus sur la touche. Il y a le sentiment qu'il n'y a pas eu assez de préparation», abonde El Partidazo de COPE. On peut effectivement s'interroger sur le nombre de blessés depuis la reprise estivale. Ce week-end, il y aura 8 absents (un doute existe concernant Mbappé), tous forfaits, dont beaucoup de défenseurs (Dean Huijsen, Eder Militao, David Alaba, Ferland Mendy, Trent Alexander-Arnold, Dani Carvajal), en plus de trois suspendus dont Alvaro Carreras et Fran Garcia. Autant dire que Xabi Alonso va devoir bricoler pour le match de sa survie.

SALON DE L'INNOVATION D'ORAN

Les meilleurs projets innovants récompensés

PLUSIEURS prix ont été attribués aux lauréats des meilleurs projets innovants, sélectionnés parmi 117 projets en lice. L'événement, qui s'est déroulé sur trois jours lors de la 15e édition du Salon de l'innovation, organisé à l'École nationale polytechnique d'Oran (ENPO), s'est clôturé mardi par la remise des distinctions.

La première place est revenue à l'Entreprise Industrielle Algérienne de Transport (SITAL) pour son projet intitulé « Banc de test de rotation pompe-bougie Tramway », une innovation à forte portée industrielle visant l'optimisation de la maintenance des cabines du tramway.

La deuxième place a été attribuée au Centre de Recherche en Technologie des Semi-conducteurs pour l'Energétique (CRTSE) pour son projet « Dispositif de régénération des performances des cellules solaires au silicium par injection de courant électrique », destiné à améliorer les performances des technologies photovoltaïques.

Quant à la troisième place, elle a été décrochée par l'inventeur indépendant Zerouali Djilali pour son projet « Fabrication d'une chaise médicale sportive électronique pour patient paralysé, spécialisée dans le massage physique pour la rééducation », une innovation à vocation médico-technique.

Par ailleurs, le Prix d'encouragement a été attribué à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila pour son projet « Système et procédé de production d'engrais organique à partir de déchets organiques domestiques, animaux et végétaux », valorisant l'économie circulaire et la protection de l'environnement.

La cérémonie de clôture a, par ailleurs, été marquée par l'attribution de trois prix pour les meilleurs Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI), en plus d'un prix d'encouragement, dans l'objectif de valoriser leurs efforts et de motiver tous les centres à renforcer leur rôle dans la formation des étudiants et la sensibilisation à la protection des inventions.

Le premier prix du meilleur centre d'appui pour l'année 2025 a été remporté pour la deuxième année consécutive par l'Université des sciences et technologie Houari-Boumediene (USTHB) d'Alger, qui détient plus de 90 demandes de brevets et 6 brevets obtenus.

Le deuxième prix a été décroché, quant à lui, par l'Université de Tlemcen, qui compte plus de 80 demandes de brevets et de 5 brevets obtenus, alors que le troisième prix a été attribué par le Centre de Recherche scientifique et technique en analyses Physico-Chimiques (CRAPC) qui détient plus de 30 demandes de brevets et 7 brevets obtenus, et deux commercialisés.

L'université d'Oum El Bouaghi qui détient plus de 30 demandes de brevet, a décroché, pour sa part, le prix d'encouragement.

Le 15e édition du Salon de l'innovation, s'est déroulé sur trois jours, avec la participation de 150 exposants, dont 117 projets en lice pour le concours du meilleur projet innovant. Un programme d'atelier de formation a été organisé en marge du Salon, avec des thématiques en mesure d'appuyer les porteurs de projets, pour le dépôt de brevet de propriété industrielle notamment.

R. R.

CONSTANTINE COMMÉMORE LA BATAILLE DU 7 DÉCEMBRE 1954

Les moudjahidine témoignent de l'enfer de Tababoucht

Pour que nul n'oublie, les moudjahidine transmettent l'histoire du combat de la bataille de Tababoucht, près de Kimmel à Batna, où, le 7 décembre 1954, quelques semaines seulement après le déclenchement de la Révolution, des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) avaient affronté les forces d'occupation françaises dans l'une des premières grandes confrontations de la Wilaya I historique.



Dans un témoignage enregistré, recueilli auprès du défunt moudjahid Lakhdar Oucif, ce dernier affirme que Boubaker Salem, infirmier dans la zone d'Abbas Laghrour, après avoir échappé miraculeusement à l'armée coloniale, avait informé les moudjahidine de l'imminence d'un affrontement, les forces d'occupation ayant découvert leur position. « Nous avons rapidement cherché à nous cacher pour prendre l'armée française à revers en profitant de la topographie des lieux, la région de Seffah Ellouz (autre nom donné à la bataille de Tababoucht) étant extrêmement difficile d'accès en raison des forts escarpements », se souvient Lakhdar Oucif.

L'affrontement était, toutefois, inéluctable et commença à faire rage dès le lendemain, selon ce témoin qui a affirmé qu'environ 34 combattants avaient été encerclés par l'ennemi, tandis que les autres sont parvenus à s'éloigner de la zone de tirs en se positionnant en contrebas de l'Oued. Un stratagème qui s'avéra payant même si les combattants de l'ALN avaient été surpris par une pluie de balles. Des salves ininterrompues auxquelles ils ripostèrent par un feu nourri qui avait conduit les soldats français à se placer sur la rive opposée du cours d'eau au moment où les djounoud de l'ALN se trouvaient en contrebas. C'est ainsi que les soldats de l'armée coloniale s'étaient retrouvés, sans s'en rendre compte du fait du relief et de la densité de la forêt, face à un autre contingent de leurs propres troupes, d'où un intense échange de tirs entre soldats français avec, à la clé, des centaines de morts, d'autant que, ce jour-là, la région était balayée par des vents violents, chargés de poussière et qui avaient rendu la visibilité quasi nulle", a témoigné le même interlocuteur.

Le regretté moudjahid Omar Boussedjada, l'un des survivants de la bataille, avait indiqué, dans un témoignage dûment consigné, que les soldats colonisateurs "ont continué à transporter les corps de leurs morts, entassés les uns sur les autres, pendant 4 jours dans des camions militaires". Une avanie qui fit mal aux forces d'occupation, lesquelles entendaient bien laver l'affront en menant des représailles "qui eurent effectivement lieu et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles furent aveugles et haineuses, puisque les soldats français sont revenus sur les lieux pour abattre sauvagement des civils désarmés, tirant sur tout ce qui bougeait, sans distinction entre hommes, femmes ou animaux", avait raconté Omar Boussedjada.

La bataille de Tababoucht avait fait rage durant plus de 24 heures, au cœur d'une forêt particulièrement dense, celle de Kimmel, en l'occurrence. Plusieurs groupes de combattants, dont le commandement avait été unifié sous la direction de Bachir Ouertal, alias Sidi Henni, avec l'aide de Messaoud Benzahaf, y avaient pris part, non sans avoir préalablement évalué les effectifs, les équipements et l'armement déployés par l'ennemi.

R. R.

BLIDA

Le wali met la pression sur les chantiers

DANS le cadre du suivi des projets en cours dans la wilaya, le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, a effectué plusieurs sorties sur le terrain depuis son installation, afin de constater de visu l'avancement des différents projets en voie de réalisation à travers plusieurs communes. Ces sorties ont été marquées par une série de directives strictes adressées aux entreprises chargées des travaux, auxquelles il a demandé d'intensifier le rythme des chantiers, de lever les entraves techniques et de se conformer sans délai aux échéances contractuelles.

Après Mouzaïa, Oued El Alleug et Blida, et pour sa dernière sortie en cette fin de semaine, le wali, accompagné d'une délégation wilayale, a effectué une visite d'inspection dans la commune de Boufarik, où plusieurs projets de développement ont été examinés.

La visite a débuté au niveau de l'oued Mimoune, à la sortie nord de la ville de Boufarik, où se réalise un projet d'aménagement hydraulique. Celui-ci comprend le renforcement de l'oued en béton armé sur une distance d'environ 750 mètres, ainsi que l'aménagement de 2 000 mètres linéaires de canaux dans la commune. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de protection de la région contre les risques d'inondation et de l'amélioration du drainage des eaux pluviales.

Dans sa deuxième étape, le wali a inspecté un important projet de création d'une petite zone d'activités dédiée aux startups, d'une superficie de 7 800 m² et comprenant 13 parcelles.

À Sidi Ayed, une bourgade située au nord-est de Boufarik, M. Hashas a inauguré un collège construit dans le cadre de la reconversion d'anciens locaux commerciaux. L'établissement comprend 12 salles de classe et deux laboratoires, et vise à améliorer les conditions d'apprentissage et à désengorger les écoles existantes, qui accueillent en moyenne 25 élèves par classe.

Poursuivant son périple à Boufarik, le wali a également inauguré une clinique privée. Cet établissement médical moderne propose un large éventail de dix spécialités médicales et chirurgicales. Il dispose en outre d'un service d'urgences, d'une unité de réanimation, d'un laboratoire d'analyses médicales de pointe et d'un service de radiologie doté des technologies d'imagerie les plus récentes.

La dernière inspection a concerné la mythique salle « Le Colisée », fermée depuis plus de vingt ans. Sa réouverture est prévue dans un avenir très proche, l'état d'avancement de sa restauration étant estimé à 90 %.

T. Bouhamidi

CLÔTURE DU 12ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

«Roqya», «Annab» et «Foulard noir» lauréats

La 12e édition du Festival international du film d'Alger (AIFF) s'est achevée mercredi soir dans une ambiance empreinte de reconnaissance et de célébration, consacrant les meilleures œuvres de la compétition officielle et rendant hommage à des figures marquantes du cinéma mondial.

Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, la cérémonie de clôture a réuni responsables institutionnels, représentants diplomatiques et professionnels du 7e art, avec Cuba à l'honneur pour cette édition. Entre distinctions, hommages et projection finale d'un film percutant, l'édition 2025 confirme l'ancrage du Festival comme l'un des rendez-vous cinématographiques les plus influents de la région.

Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Sid Ali Sebaa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que "l'AIFF se veut un espace stratégique qui reflète la vision de l'Etat algérien visant à faire de la culture un levier essentiel du développement national et un pilier fondamental de notre diplomatie culturelle", ajoutant que l'organisation de cette 12e édition confirme que le cinéma "au delà d'être un outil d'influence et de conscientisation, il incarne les rêves et les aspirations des nations".

Elle a, outre, souligné que l'Algérie, par le biais de ses institutions culturelles, "continue de renforcer sa présence culturelle régionale et internationale et de consolider sa position en tant que locomotive de l'action culturelle dans la région", saluant par là même, la participation cubaine au Festival en tant qu'invité d'honneur, qui consacre, a-t-elle dit, "les relations historiques profondes unissant les deux pays ainsi que les valeurs communes qui nous rassemblent... la solidarité, la liberté, le respect de l'être humain et la préservation de la mémoire".

Par ailleurs, le jury des longs-métrage de fiction, présidé par le réalisateur algérien, Karim Traïdia, a décerné le Grand Prix du meilleur film de fiction au film algérien "Roqya" du réalisateur, Yanis Koussim, tandis que le Prix du jury a été attribué en ex aequo au film "Village aux portes du paradis" du réalisateur somalien, Mo Harawe, et au film "Rêves éphémères" du réalisateur palestinien, Rashid Masharawi.

Dans la catégorie des films documentaires, le jury, présidé par la cinéaste allemande, Monika Morer, a décerné le Grand Prix du meilleur film documentaire au film "Annab" du réalisateur algérien Abdallah Kada, et son Prix spécial au film brésilien "aucun homme n'est né pour être piétiné" des réalisateurs Narimane Baba Aïssa et Lucas Roxo, sans oublier une mention spéciale pour le film "Hayou..la chanteuse rebelle Meriem El-Hassan et la lutte du Sahara occidental" de la République arabe sahraouie démocratique.

Le film "le foulard noir" du réalisateur iranien, Ali Reza Shah Hosseini, a été primé par le jury du court métrage, présidé par la réalisatrice libanaise, Houda Ibrahim, qui a attribué, par ailleurs, la mention spéciale au film "Gardiennes de nuit" de la réalisatrice algérienne, Nina Khada, tandis que le Prix du jury a été remporté par le film "la démarche du corbeau" du réalisateur algérien, Khaled Bentebal.



La cérémonie de clôture a également été marquée par la remise d'autres Prix, dont celui de "l'innovation technique" décerné par un jury technique présidé par le réalisateur et monteur, Rachid Benallal, qui a sélectionné une série de films de fiction, courts métrages et documentaires se distinguant par leurs techniques de pointe en matière d'image, de son, de montage et d'utilisation des technologies modernes et autres, à savoir "Gardiennes de nuit" de Nina Khada, "Le victime zéro" d'Amine Bentameur, "Inconnu" d'Ahmed Zitouni, "Retour à la ville" de Djamel Lakehal et "El-Sakia" de Naoufel Klach.

Le prix du public est revenu au documentaire (court métrage) "The black panthers of Algeria" du réalisateur Mohamed Amine Benloulou, au documentaire "Deadly Business" du réalisateur El Kheyer Zidani et au long-métrage "Hadda" de Ahmed Riad.

Un hommage a également été rendu à la République de Cuba, invitée d'honneur de l'édition 2025, représentée par son ambassadeur, Hector Igarza Cabrera qui a affirmé que la présente édition du Festival international du film d'Alger, auquel son pays a pris part, a été "un espace fort pour le renforcement et le rapprochement culturel entre les deux peuples, unis par leur histoire séculaire commune".

La clôture a été marquée par la projection du film "La voix de Hind Rajab" de la réalisatrice tunisienne, Kaouther Ben Hania, inspiré de faits et enregistrements vocaux réels. Il relate en 98 minutes l'histoire, de Hind Rajab, une enfant palestinienne et les efforts des secours pour la sauver pendant le blocus de Ghaza.

La 12e édition du Festival s'est ouverte le 4 décembre avec au programme la projection de 100 films en compétition officielle et hors compétition, représentant 28 pays, dont l'Algérie, et Cuba comme invitée d'honneur.

A. B. / Agence

CONSTANTINE

Malika Bendouda donne le coup d'envoi des Journées nationales du court métrage

LA MINISTRE de la culture et des arts Mme Malika Bendouda, en visite de travail à Cosntantine, a donné en compagnie du wali Abdelkhalek Sayouda, jeudi soir, au coup d'envoi officiel de la sixième édition des Journées nationales du court métrage, une manifestation dédiée cette année au réalisateur Ali Aïssaoui. Trois jours durant, du 11 au 13 décembre, la capitale de l'Est vibrera au rythme du 7e art et des voix nouvelles qui l'animent.

Dans son allocution inaugurale, la ministre est revenue sur la charge symbolique de la date, rappelant que cette édition coïncide avec la commémoration des manifestations historiques du 11 décembre 1960, un moment charnière de la lutte de libération et un socle de mémoire nationale. Elle a également évoqué les ambitions du secteur culturel, notamment le renforcement de la production cinématographique et la volonté de faire de Constantine un véritable pôle artistique, fidèle à son héritage de ville créative et lettrée. L'année marquera aussi le centenaire de Malek Haddad, un anniversaire que le ministère souhaite célébrer à travers diverses initiatives, dont l'annonce d'un Salon international du livre pour enfants.

La soirée d'ouverture a été ponctuée d'hommages rendus à plusieurs auteurs, poètes et artistes de la ville, en reconnaissance de leurs contributions au paysage culturel local.



Un geste qui s'inscrit dans la continuité de l'image de Constantine, ville dont l'Histoire a profondément façonné l'expression littéraire, cinématographique et artistique.

Dans un moment hautement symbolique, le wali a offert à la ministre un caftan traditionnel, saluant son rôle dans la dynamisation de la scène culturelle constantinoise. En retour, Malika Bendouda a elle-même honoré le wali ainsi que le président de l'Assemblée populaire de wilaya, mettant en avant l'importance du soutien institutionnel dans la réussite des initiatives culturelles. En marge de la cérémonie, la ministre a rencontré plusieurs acteurs du milieu artistique et visité une exposition de peinture réunissant un ensemble d'œuvres visuelles et plastiques qui témoignent de la diversité créative de la ville des ponts.

BENDOUDA REND VISITE À LA FAMILLE DU DÉFUNT AHMED AOUABDIA

En marge de sa visite à Constantine, Mme Malika Bendouda, accompagnée du wali Abdelkhalek Sayouda, s'est, par ailleurs, rendue au domicile de la famille du défunt cheikh Ahmed Aouabdia, figure incontournable du malouf constantinois décédé le 3 décembre dernier à l'âge de 60 ans, des suite d'une longue maladie. La ministre a présenté ses condoléances et exprimé toute sa compassion aux proches de l'artiste, saluant la mémoire d'un maître qui aura consacré sa vie à la préservation du patrimoine musical algérien et à la transmission d'un héritage andalou « le malouf ». Gardien de la mémoire artistique et pédagogue généreux, cheikh Aouabdia laisse un vide profond dans le paysage culturel national et particulièrement à Constantine. La ministre a rendu hommage à son engagement et à son apport décisif dans la continuité de l'art musical du malouf qui demeure l'un des piliers identitaires de la cité des ponts.

Amine B.

MÉDÉA

Des vers pour immortaliser le 11 Décembre

UNE RENCONTRE nationale de la poésie féminine « Ountha El Kacid » s'est déroulée du 10 au 12 décembre au musée public national des arts et traditions populaires de Médéa, événement organisé dans le cadre de la célébration du 65è anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.

Supervisée par la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua, la rencontre a été marquée par la présence de poétesses venues de plusieurs wilayas du pays, dont des figures connues de la poésie au plan local et national issues des wilayas de Bouira, Aïn Defla, Alger Biskra, Bordj Bou Arreridj, les ciseleurs du ver ont déclamé devant une assistance composée d'hommes de culture et de la presse des poèmes à la gloire des martyrs et des résistants qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté et l'indépendance du pays.

La Rencontre nationale de poésie féminine commémorant l'anniversaire des manifestations du 11 décembre est considérée comme un événement culturel et littéraire complet permettant de contribuer à « immortaliser la mémoire nationale et à rappeler les sacrifices des aïeux à travers le poème poétique glorifie l'héroïsme et la lutte du peuple ».

La rencontre littéraire des poétesses, dont c'est la 1è édition, a permis aux amateurs de la rime de voyager au gré des poèmes portés par les voix des autrices glorifiant la résistance du peuple algérien, une résistance écrite dans le sang pour la postérité rappelant les sacrifices endurés pour recouvrer sa liberté et mettre fin au joug colonial.

La rencontre poétique a été aussi une occasion de rappeler aux jeunes générations le tribut payé pour que vive l'Algérie indépendante dans le ciment de l'unité de son peuple et de l'intégrité de son territoire.

Nabil B.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Découverte d'une matière mystérieuse sous les glaciers du Groenland: les prévisions de montée des eaux remises en cause?



Une expédition scientifique au Groenland tente de percer le mystère d'une matière opaque sous les glaciers, révélant ainsi un potentiel bouleversement des projections concernant la montée des eaux.

Responsable scientifique d'une expédition autour du glacier Kangerlussuup, dans l'ouest du Groenland, la professeure Ginny Catania, de l'université du Texas, a les yeux rivés aux écrans de la salle de contrôle du navire de recherche Celtic Explorer. Le sonar du sous-marin NUI (Nereid Under Ice) révèle, en direct, une vaste caverne sous-marine. Un monde inconnu à explorer… mais il faut déjà passer à la suite.

Présents à bord, nos confrères du Guardian insistent sur le caractère périlleux de la mission. Pas tant pour les chercheurs eux-mêmes, mais pour le sous-marin. Sous le glacier, l'appareil – valant plusieurs millions de dollars – se trouve en effet dans l'incapacité de remonter à la surface en cas de problème.

Victor Naklicki, le pilote, explique comment il manipule délicatement le bras du robot, relié au navire par un câble de fibre optique "de l'épaisseur d'un cheveu", tout en dirigeant sa trajectoire… sans visibilité ! "C'est comme si vous conduisiez dans le blizzard à Buffalo, dans l'État de New York, tout en faisant de l'origami sur le siège arrière, alors que la voiture roule à 100 kilomètres à l'heure", compare l'ingénieur. Le prix à payer, selon lui, pour "collecter des données qui n'ont jamais été collectées auparavant."

DES AMAS DE ROCHES POURRAIENT-ILS MODIFIER LES ESTIMATIONS DE LA HAUSSE DU NIVEAU DES MERS ?

Personne, en effet, ne s'était jamais aventuré à moins de 500 mètres des sédiments qui s'accumulent au pied du glacier afin d'y prélever des carottes, c'est-à-dire des échantillons. Et pour cause ! De "violents courants sous-marins" d'eau de fonte jaillissent de la base du géant, et la visibilité sous la surface est "pratiquement nulle" en raison d'un torrent de boue et de sable. Un véritable "maelström."

Or, faute de pouvoir examiner de près la "zone infernale" où se rencontrent les puissants glaciers, la roche et l'océan, les scientifiques n'ont jamais pu confirmer leur hypothèse. À savoir, la possibilité que les énormes monticules de roches s'accumulant devant certains glaciers puissent en fait isoler ceux-ci vis-à-vis des océans qui se réchauffent, jouant ainsi le rôle de "ralentisseurs".

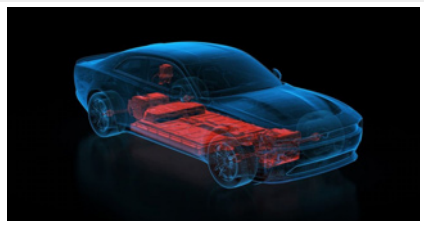
La mission pourrait par conséquent aboutir à la "résolution d'un mystère susceptible de changer la compréhension de l'impact à long terme le plus profond de la crise climatique : la hausse du niveau des mers", souligne le Guardian. Car les glaciers se désintègrent, et la vitesse d'accélération de ce phénomène "affecte directement un milliard de personnes dans les grandes villes côtières du monde."

RETARDER UN "RECUL CATASTROPHIQUE"

L'effondrement de la calotte glaciaire du Groenland entraînerait une hausse potentielle du niveau des mers de 7 mètres, redessinant entièrement la carte du monde. D'où l'importance de disposer de modèles de prévision les plus fiables possibles. Et donc, de tenir compte de la présence de ces "ralentisseurs", si toutefois leur rôle est avéré. Le Pr Sean Gulick, coresponsable scientifique de l'expédition, précise : "Nous savons que dans ces systèmes, il y a des points de basculement. Mais si un glacier crée un important amas de sédiments, il pourrait retarder le recul catastrophique qui inquiète le plus les gens. Ces glaciers de l'ouest du Groenland sont particulièrement importants car ils sont alimentés directement par la calotte glaciaire."

Ces glaciers sont sur la ligne de front dans la bataille entre l'océan qui se réchauffe et la glace. Néanmoins, une partie de la hausse du niveau des mers est déjà inévitable, prévient Ginny Catania. "Nous devons impérativement nous préparer à l'inondation des côtes, car elle est imminente. Nous ne savons pas quand, et nous devrons certainement répondre à cette question, mais nous n'avons que peu de projets de planification sur de nombreux littoraux, en particulier dans les nombreux pays qui ne sont pas riches et qui vont être complètement inondés."

Un stockage à toute épreuve: une nouvelle batterie ultra-robuste pour les véhicules électriques



UN NOUVEAU type de batterie avec un système à double gradient, lui permettant de conserver 98 % de sa capacité de stockage même après 500 cycles de charge, vient d'être breveté par des chercheurs américains.

Des chercheurs du laboratoire national d'Argonne (Illinois), affilié au ministère américain de l'Énergie (DOE), ont récemment fait une découverte significative dans le domaine de la technologie des batteries lithium-ion. Leur nouvelle conception de cathode, l'électrode indispensable au fonctionnement des batteries, intègre un système à double gradient, qui promet d'améliorer leur performance tout en réduisant les coûts.

"L'équipe a affiné la composition du nickel, du manganèse et du cobalt dans les particules de la cathode afin d'exploiter au mieux les caractéristiques bénéfiques de ces métaux", indique un communiqué de presse, relayé par le site Interesting Engineering.

Cette innovation pourrait jouer un rôle clé dans l'accélération de l'adoption des véhicules électriques (VE) et du stockage d'énergie sur le réseau électrique.

Chargée et déchargée 500 fois

En combinant des structures différentes, cette approche unique offre plusieurs avantages. D'abord, la surface désordonnée des particules aide à améliorer la stabilité et à éviter les fissures, un problème courant dans les batteries qui fonctionnent à haute tension. En même temps, le cœur ordonné des particules permet un bon transport des ions lithium, ce qui est crucial pour charger et décharger rapidement. Comme l'explique Khalil Amine, responsable du pôle Technologie des batteries d'Argonne, "pour que les véhicules électriques remplacent les voitures à essence, les batteries doivent pouvoir fonctionner à des tensions plus élevées afin de fournir plus d'énergie et de prolonger leur autonomie".

Pour confirmer l'efficacité de cette nouvelle cathode, les chercheurs ont réalisé une série exhaustive de tests, incluant des expériences utilisant des rayons X et des électrons. Ces tests, menés dans diverses installations du DOE, ont validé la supériorité de la cathode à double gradient, montrant qu'elle maintenait une stabilité structurelle et chimique impressionnante même à haute tension. "Après avoir été chargée et déchargée 500 fois, le matériau n'a perdu qu'environ 2 % de sa capacité de stockage", précise le communiqué de presse.

La concentration de cobalt drastiquement réduite

Une autre avancée importante concerne la réduction de la quantité de cobalt nécessaire dans la cathode. Ce métal, souvent associé à des pratiques minières nocives pour l'environnement, est traditionnellement utilisé à des concentrations élevées. La nouvelle conception proposée réduit à moins de 2 % la concentration de cobalt à l'intérieur des particules, contre 10 à 20 % dans les compositions précédentes. Le rapport mentionne même l'objectif futur de diminuer cette teneur à 1 %, ce qui contribuera à rendre les batteries encore plus écologiques. En outre, cette nouvelle conception de la cathode offre une meilleure résistance à la chaleur, ce qui est essentiel pour garantir la sécurité des opérations à haute tension.

L'Inde a voulu participer à la coupe du monde de football de 1950 sans chaussures



Lors de la célèbre coupe du monde disputée au brésil en 1950 et remportée par l'Uruguay, l'Inde fut invitée par la FIFA pour participer à cette quatrième coupe du monde. A l'époque, les footballeurs indiens jouaient sans chaussures, les pieds nus ! La FIFA a refusé que les joueurs participent sans chaussures, ces derniers faisant partie du jeu… L'inde finit par se retirer et ne participa finalement pas à cette coupe.

Seulement 20% du Sahara est recouvert de sable !



Quand vous pensez au Sahara, vous imaginez probablement des dunes de sable sans fin. Cependant, la vérité est bien différente. En réalité, seulement 20% du Sahara est recouvert de dunes de sable.Le Sahara, qui est le plus grand désert de notre planète couvant une superficie de 8,5 millions de kilomètres carrés est formé non seulement de dunes de sable, mais aussi de plaines nues de gravier et de cailloux connues sous le nom de reg, de bancs de calcaire ou d'arène, de montagnes, de plaines de sel appelées Hamadas, de fleuves secs (les oueds) et bien sûr d'oasis.

Le syndrome de Cotard est un syndrome qui fait croire au sujet qu'il est mort !



Le Syndrome de Cotard est un trouble mental rare qui donne l'impression aux personnes qui en souffrent qu'elles sont mortes, qu'elles n'existent plus et que leurs organes sont en décomposition, ou qui ont perdu leur sang, ce qui peut les amener à se suicider.
Le syndrome est nommé d'après Jules Cotard, un neurologue français qui était la première personne à décrire ce trouble lors d'une conférence en 1880 à Paris.
Il n'existe pas encore de réels traitements, cependant, certains malades ont pu être soignés grâce à des antipsychotiques, des antidépresseurs et des traitements par électrochocs.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Une Norvégienne de 21 ans devient la personne la plus jeune à atteindre le pôle Sud, seule et sans assistance

petit détour•
Le 14 décembre 1911, Roald Amundsen avait atteint le premier le pôle Sud géographique au terme d'une course tragique avec le Britannique Robert Scott, qui mourra de froid et d'épuisement, avec ses coéquipiers, sur le chemin du retour

Une Norvégienne de 21 ans est devenue dans la nuit de lundi à mardi la plus jeune personne à gagner le pôle Sud à ski, seule et sans assistance, a annoncé son entourage ce mardi 14 janvier. Cent quatorze ans après son compatriote, l'explorateur polaire Roald Amundsen, premier à rejoindre le pôle Sud, Karen Kyllesø, née le 9 mai 2003, a parcouru quelque 1.130 km en près de 54 jours sur le continent antarctique.
«C'est à la fois fantastique et un peu étrange», a déclaré la jeune femme, jointe par la chaîne norvégienne TV2. «J'ai bien sûr un sentiment d'accomplissement et de joie mais je dois aussi admettre que c'est un peu bizarre de quitter la bulle dans laquelle j'ai été ces deux derniers mois», a-t-elle dit.
« C'est une page de l'histoire polaire qui s'est écrite », a déclaré son mentor, l'aventurier norvégien Lars Ebbesen. La jeune Scandinave détrône le Français Pierre Hedan qui, selon le Guinness World Records, était depuis le 7 janvier 2024 le plus jeune à avoir atteint le pôle Sud, seul et sans assistance, à l'âge de 26 ans.

« Le sillon des héros polaires norvégiens »

Tout petit gabarit - 1,52 m pour 48 kg -, Karen Kyllesø a tiré un traîneau d'une centaine de kg, soit deux fois son poids, pour gagner le pôle qu'elle a atteint tard lundi soir, par des températures de -25 °C. Une fois sa destination atteinte, elle dit avoir demandé «des pâtes à la bolognaise, une salade et des légumes» arrosés d'une canette de soda et d'une petite flûte de champagne. À 15 ans, elle était déjà devenue en 2018 la plus jeune fille à avoir traversé le Groenland à ski.
« À peine arrivée, elle m'avait demandé : + Tu crois que je peux aussi aller au pôle Sud ? + », se rappelle Lars Ebbesen. Le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre a salué une jeune aventurière qui « suit le sillon des héros polaires norvégiens ». Le 14 décembre 1911, Roald Amundsen avait atteint le premier le pôle Sud géographique au terme d'une course tragique avec le Britannique Robert Scott, qui mourra de froid et d'épuisement, avec ses coéquipiers, sur le chemin du retour.

Tout savoir sur « Air Force One », l'avion du président américain (et donc d'Harrison Ford)



MASTER OF THE AIR • Alors que Donald Trump va prêter serment ce lundi, focus sur l'un des grands symboles de sa puissance : « Air Force One ». Véritable forteresse volante, cet avion combine luxe, technologie et sécurité.
Même s'il n'a pas été trop dépaysé pendant son absence de la Maison-Blanche puisqu'il disposait de son propre avion, un Boeing 757 à son nom (son Trump Force One, comme il se plait à l'appeler), Donald Trump voyagera désormais à bord d'Air Force One. Et ce, pour quatre nouvelles années.
En réalité, et selon le site officiel de la Maison-Blanche, Air Force One est un indicatif d'appel utilisé par tout avion de l'US Air Force transportant le président des États-Unis (si vous avez vu le génial Air Force One avec Harrison Ford, vous le savez déjà). Un terme qui trouve son origine en 1953, après un incident durant lequel un avion commercial partageant le même numéro de vol qu'un appareil présidentiel pénétra son espace aérien. Désormais, tout avion transportant le président est désigné ainsi, bien que l'appellation soit généralement associée à deux Boeing 747-200 numérotés VC-25A dans l'inventaire militaire.

Une forteresse volante

Air Force One est conçu pour résister aux situations les plus critiques. Équipé de leurres infrarouges, de dispositifs pour brouiller les radars ennemis et de systèmes anti-missiles, il peut faire face à diverses menaces. Sa structure est renforcée pour se protéger contre les explosions et les fenêtres blindées complètent ce bouclier technologique.
n cas de menace biologique ou chimique, des systèmes de filtration de l'air assurent la sécurité de ses occupants. L'équipage, soigneusement sélectionné et formé, est capable de gérer des crises majeures, garantissant la continuité du pouvoir présidentiel.

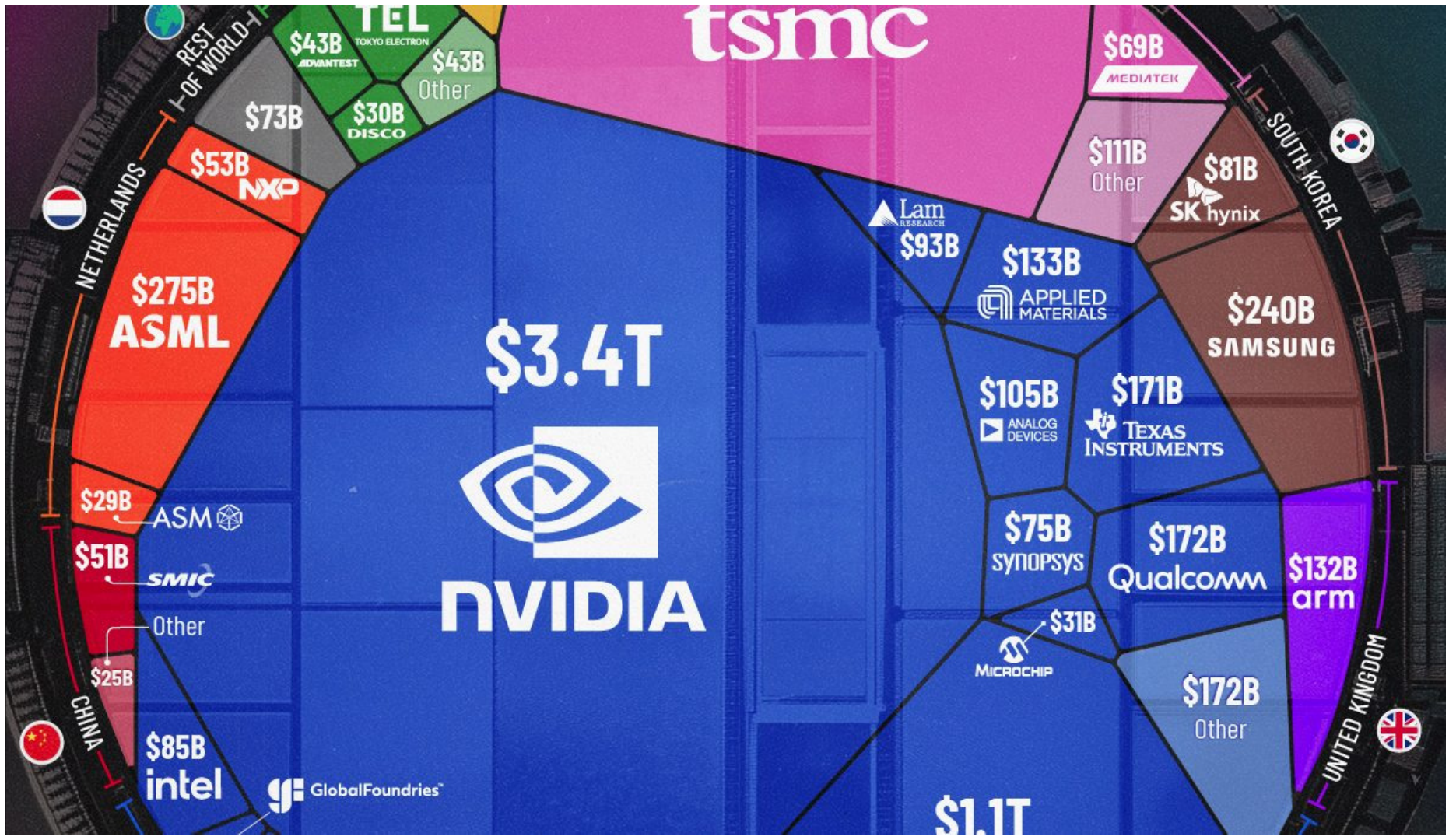
En ligne avec le monde entier

Les capacités de communication d'Air Force One sont tout aussi impressionnantes. Avec ses 87 lignes téléphoniques, ses systèmes de communication cryptés et sa connexion satellite, l'avion permet au président de rester en contact permanent avec ses conseillers, les dirigeants mondiaux et les forces armées américaines.
Lors des attentats du 11 septembre 2001, l'avion était devenu un véritable centre de commandement pour George W. Bush, alors en déplacement en Floride. Pendant que l'espace aérien américain était fermé, il était le seul appareil autorisé à voler sur le territoire américain.

Confort, autonomie et design emblématique

Air Force One allie fonctionnalité et confort. Sur ses trois étages et 372 m², il comprend des chambres, une salle de conférence, une suite médicale et une cuisine capable de nourrir plusieurs centaines de personnes. Avec une autonomie initiale de 12.600 kilomètres, l'avion peut prolonger son vol grâce au ravitaillement en plein ciel, offrant une mobilité quasi illimitée en cas de crise majeure. Le design emblématique de l'avion, bleu ciel et blanc, avec l'inscription « United States of America », a été conçu en 1962 sous l'influence de Jacqueline Kennedy et du designer Raymond Loewy.

IA et guerres commerciales au programme du rendez-vous annuel du secteur



Les géants mondiaux des semi-conducteurs se réunissent cette semaine à Taïwan pour le salon technologique Computex, rendez-vous annuel d'un secteur au cœur de la révolution de l'intelligence artificielle (IA) mais chahutée par les guerres commerciales de Donald Trump.

Le patron de Nvidia Jensen Huang, qui est né à Taïwan, doit prononcer lundi un discours à la veille de l'ouverture formelle de l'édition 2025 de l'évènement de quatre jours, auquel participeront également AMD, Qualcomm et Intel.

Computex est la principale vitrine technologique annuelle de Taïwan, dont les usines de semi-conducteurs de pointe sont cruciales pour de nombreux produits, des iPhones aux serveurs qui font fonctionner ChatGPT.

Des dirigeants de Qualcomm, MediaTek et Foxconn prendront également la parole au salon, où les progrès réalisés dans le domaine de l'intégration de l'IA depuis les centres de données vers les ordinateurs portables, les robots et les véhicules connectés, seront sous les feux de la rampe.

« PÉRIODE CHARNIÈRE »

« J'ai de nombreuses annonces incroyables à faire », a déclaré Jensen Huang aux journalistes à Taipei vendredi.

« Nous sommes au cœur de l'écosystème technologique et nos partenaires sont nombreux ici », et « nous sommes impatients d'annoncer de nombreuses collaborations, de nombreux nouveaux projets, de nombreuses nouvelles technologies et initiatives ensemble », a poursuivi le patron de Nvidia.

Pour Paul Yu, du cabinet de conseil et groupe de réflexion basé à Taïwan Witology Markettrend, l'industrie traverse une « période charnière ».

« Au cours des deux dernières années et demie, des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle », et « 2025 à 2026 sera la période cruciale pour passer de l'entraînement des modèles d'IA à des applications rentables », a-t-il estimé.

Malgré ces avancées, le secteur doit actuellement faire face aux défis l'impact potentiel des nouveaux droits de douane américains et à des chaînes d'approvisionnement perturbées. Washington a ouvert en avril une enquête visant à déterminer si la dépendance des États-Unis à ses importations de semi-conducteurs présente un risque, ou non, pour la sécurité nationale.

Or, c'est après ce type d'enquête qu'avaient été imposées en mars et avril des surtaxes sur l'acier, l'aluminium et l'automobile.

SITUATION « TROP INCERTAINE »

Le président américain Donald Trump a également accusé Taïwan de voler l'industrie américaine des puces et menacé d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 100 % sur les importations de semi-conducteurs en provenance de l'île.

Néanmoins, la plupart des acteurs présents au Computex « éviteront d'aborder directement les droits de douane, car la situation est trop incertaine », prédit Eric Smith, du site d'information spécialisé TechInsights.

Certains craignent que Taïwan, qui produit la majorité des puces du monde et près de toutes celles les plus avancées, s'imposant comme un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement de la planète, ne perde sa position dominante sur le marché. Cependant, cette place de leader agit pour Taïwan tel un « bouclier de silicium », référence au matériau le plus utilisé dans l'industrie. Ce bouclier est censé protéger l'île d'une invasion ou d'un blocus de la Chine – qui la revendique comme une partie de son territoire – en incitant les États-Unis à la défendre pour son secteur des semi-conducteurs. Sous pression, le fleuron TSMC a d'ores et déjà annoncé en mars un investissement de 100 milliards de dollars aux États-Unis, salué par le président taïwanais Lai Ching-te comme un « moment historique » dans les relations entre Taipei et Washington.

Le fournisseur de TSMC GlobalWafers a également fait part la semaine dernière de son intention d'augmenter ses investissements américains de 4 milliards de dollars, et ouvert une usine de fabrication de plaquettes de silicium au Texas.

Jensen Huang, interrogé vendredi, semble optimiste quant à l'avenir de Taïwan, affirmant qu'elle « resterait au centre de l'écosystème technologique ».

Microsoft hébergera Grok

(SEATTLE) Microsoft a annoncé lundi ajouter Grok, la famille de modèles d'intelligence artificielle (IA) générative d'Elon Musk, à Azure, sa plateforme de « cloud » (informatique dématérialisée) pour les développeurs, après une nouvelle polémique autour du service de l'homme d'affaires d'origine sud-africaine. Grok a provoqué la stupeur la semaine dernière en évoquant un « génocide blanc » en Afrique du Sud, une erreur imputée à une « modification non autorisée » par xAI, l'entreprise qui développe ce modèle et détient aussi le réseau social X.

« Nous aspirons à la vérité », a déclaré Elon Musk lors d'un bref entretien avec Satya Nadella, le patron de Microsoft, diffusé lundi pendant la conférence annuelle du géant de l'informatique.



« Il y aura toujours des erreurs qui seront commises, mais nous visons à atteindre la vérité, en minimisant le nombre d'erreurs au fil du temps. Et je pense que c'est extrêmement important pour la sécurité de l'IA », a-t-il continué.

L'ajout surprise de Grok aux nombreux autres modèles d'IA générative disponible sur Azure ne sera certainement pas bienvenu pour OpenAI, partenaire essentiel de Microsoft dans cette technologie.

OpenAI a lancé la vague de l'IA générative avec ChatGPT fin 2022, et reste la vedette du secteur, notamment grâce aux milliards de dollars investis par Microsoft dans la jeune pousse. Mais Elon Musk n'a pas cessé d'attaquer OpenAI sur X et dans les tribunaux, l'accusant d'avoir trahi sa mission d'intérêt public. Il était l'un des cofondateurs de l'entreprise en 2015, mais était parti trois ans après suite à des désaccords fondamentaux.

Microsoft vient de procéder à une nouvelle vague de licenciements. Une source proche du dossier a indiqué que ce plan social portait sur « moins de 3 % » des effectifs du groupe, soit environ 6000 personnes.

« MODIFICATION NON AUTORISÉE »

Les modèles d'IA générative sont souvent préprogrammés par les ingénieurs pour donner ou éviter des contenus spécifiques ou répondre suivant un certain ton. Ceux de Grok mettent notamment l'accent sur l'humour.

Récemment, le dernier modèle d'OpenAI a été jugé trop flagorneur par des utilisateurs, et l'entreprise a rapidement annoncé qu'elle apporterait des modifications pour corriger le tir.

Selon des captures d'écran, la semaine dernière, Grok a évoqué un « génocide blanc » en Afrique du Sud en réponse à des questions sans aucun rapport, reprenant la propagande d'extrême droite à propos d'une prétendue oppression des Sud-Africains blancs.

À un utilisateur lui demandant pourquoi il semblait obsédé par ce sujet, le robot conversationnel a répondu candidement que ses « créateurs chez xAI lui avaient ordonné de s'emparer » de ce thème.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:53	12:23	14:55	17:13	18:43
CONSTANTINE	05:56	12:28	15:01	17:19	18:49
ALGER	06:10	12:42	15:16	17:34	19:04
OUARGLA	05:56	12:33	15:17	17:35	19:00
CHLEF	06:17	12:49	15:23	17:41	19:10
MOSTAGANEM	06:22	12:54	15:28	17:46	19:15
ORAN	06:25	12:57	15:32	17:50	19:19

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8365 – SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	8°
Oran	18°	10 °
Constantine	17°	3°
Ouargla	20°	9°

CINÉMA, LIVRE ET NOUVELLES INFRASTRUCTURES

Bendouda dévoile les grands projets culturels pour Constantine

Un Salon international du livre pour enfants, le retour du festival Panorama du cinéma et un musée d'Histoire et d'Art sont parmi les décisions annoncées par l'hôte de la ville des Ponts.

Emboîtant le pas aux orientations fixées par le président de la République, lors de sa visite à Constantine, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail dans la capitale de l'Est, en compagnie du wali Abdelkhalek Sayouda, consacrée à l'inspection de plusieurs infrastructures culturelles en voie de finalisation. Une tournée dense qui illustre la volonté des autorités d'accélérer la mise en service des équipements destinés à renforcer l'activité artistique dans la capitale de l'Est. La ministre a, dans le sillage de cette virée, annoncé le retour du pionnier des festivals cinématographiques post-indépendance
«Panorama du cinéma» de Constantine. Un rendez-vous cher aussi bien aux amateurs qu'aux professionnels du 7e Art. Par ailleurs, Mme Bendouda a donné, au théâtre régional de Constantine, le coup d'envoi de la sixième édition des Journées nationales du court métrage, prévues du 11 au 13 décembre.
Pour ce qui est des infrastructures inspectées par la cheffe du département culturel, la première étape fut la nouvelle annexe de la maison de la Culture, située à El-Khroub. La ministre y a passé en revue l'ensemble des espaces, s'enquérant de leur niveau de préparation pour accueillir le public. Elle a annoncé la création de seize nouveaux postes d'emploi liés à cette structure et insisté sur la nécessité d'ouvrir cet établissement «dans les plus brefs délais», estimant qu'il représente un maillon essentiel dans la politique de proximité culturelle.



La ministre de la Culture, Malika Bendouda.

L'AVANT-PREMIÈRE DU FILM AHMED BEY SERA PROJETÉE AU ZÉNITH

La délégation s'est ensuite rendue à la salle Ahmed-Bey, considérée comme l'un des équipements les plus modernes du pays. Impressionnée par la qualité technique du lieu, la ministre a confirmé que l'avant-première officielle du film historique Ahmed Bey y sera organisée prochainement. Elle a rappelé l'ambition de faire de cette salle un centre culturel majeur, capable de rayonner bien au-delà de la wilaya. La visite s'est poursuivie au centre commercial et de loisirs City Mall, où Malika Bendouda a insisté sur l'importance d'intégrer un espace cinématographique et culturel répondant aux standards internationaux, afin d'en faire un pôle hybride alliant consommation, divertissement et accès à la culture. Le wali a, pour sa part, instruit l'accélération des travaux pour permettre l'ouverture du complexe dans les meilleurs délais.
La ministre a aussi fait une halte à Dar El-Ibdaa, où elle a inspecté les différents espaces de ce bâtiment d'exception. Séduite par le potentiel du lieu, elle a annoncé son intention d'y installer prochainement un musée d'histoire, destiné à valoriser la mémoire de la ville et à offrir au public un nouvel espace de connaissance et de découverte. La délégation s'est également rendue sur le chantier de restauration de la zaouïa Tidjania inférieure, située dans le secteur sauvegardé de la vieille ville, où la ministre a salué la qualité du projet et rappelé l'importance de préserver ce patrimoine spirituel et culturel.
Dans un second temps, la journée a été marquée par les cérémonies de commémoration du 11 décembre 1960, dont on célèbre cette année le 65e anniversaire. A la commune Ben Badis, Abdelkhalek Sayouda et Malika Bendouda ont présidé un hommage solennel en présence des autorités locales civile et militaire, de représentants du mouvement associatif, d'anciens moudjahidine, d'élus ainsi que de plusieurs organisations de la société civile. Après la levée des couleurs et le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument des martyrs, la Fatiha a été récitée à la mémoire des victimes de la lutte de libération.
Un représentant de la famille révolutionnaire a pris la parole pour rappeler l'importance de préserver l'héritage des martyrs et de transmettre les valeurs de Novembre aux jeunes générations.
La cérémonie s'est conclue par la plantation d'un arbre symbolique, geste de fidélité à la mémoire collective et de projection vers l'avenir.
La veille, soit mercredi, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé, au cours d'une rencontre tenue au théâtre régional avec la famille artistique constantinoise, que son département soutenait les projets d'œuvres théâtrales et cinématographiques susceptibles de contribuer à la promotion de la créativité et au renforcement de la production artistique nationale. **De Constantine, Amine B.**

LE CAFTAN RECONNU PAR L'UNESCO

L'Algérie confirme sa primauté culturelle

LA 20e SESSION du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, réunie jeudi à New Delhi, a marqué une nouvelle étape pour la valorisation du patrimoine algérien. Le comité a, en effet, confirmé la primauté de l'inscription du caftan par l'Algérie, reconnaissant ce vêtement comme une composante essentielle de son héritage culturel, a indiqué, avant-hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.
Dans une décision qualifiée de «succès diplomatique majeur» par les autorités nationales, l'Unesco a approuvé la modification du nom de l'élément inscrit en 2024 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dorénavant, l'intitulé inclut formellement le caftan, mais également le quat et le lhaf, selon la source ministérielle. Le dossier porte la nouvelle appellation : «Le costume féminin de cérémonies dans le Grand-Est algérien : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la gandoura, la melehfa, le caftan, le quat et le lhaf», lit-on dans le communiqué, poursuivant que le comité a validé l'actualisation d'un second dossier, celui consacré aux «rites et savoir-faire artisanaux liés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen», inscrit depuis 2012. La mention «le Port du Caftan» y a été ajoutée, conformément aux documents soumis par l'Algérie, est-il noté de même source.
De l'avis du ministère des AE, ces décisions représentent «un nouveau succès diplomatique majeur pour l'Algérie, tant sur la scène culturelle internationale que dans le cadre de la diplomatie multilatérale. Elles réaffirment avec force la primauté historique et culturelle de l'inscription du caftan par l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et renforcent la reconnaissance internationale de ce patrimoine immatériel d'une valeur exceptionnelle», a détaillé le communiqué. Et de relever que cette reconnaissance «incarne également la pertinence de l'approche adoptée dans la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays, visant à promouvoir notre patrimoine culturel dans toutes ses composantes et formes, tout en le protégeant de toute tentative d'imitation, d'appropriation et de falsification».

Khalil Aouir

FRAUDE À L'ALLOCATION TOURISTIQUE

Neuf personnes écrouées

UN SYSTÈME bien rodé pour détourner les 750 euros de l'allocation touristique vient d'être démantelé à Souk Ahras. Neuf individus ont été placés en détention provisoire après avoir franchi la frontière de manière irrégulière pour tenter de profiter indûment de la prime. Leur procès est attendu le 18 décembre. La scène se déroule aux abords de la frontière entre l'Algérie et la Tunisie. Les gardes-frontières de Souk Ahras surprennent, de nuit, quatre individus qui tentent de réintégrer le territoire national par un passage non autorisé. Dans leurs poches, chacun transporte la somme de 750 euros.
Les nommés Bouras Boudjemaa, Boumaaza Serraj Eddine, Hamadna Mohamed Tahar et Meraihia Marouane avaient bien un plan de percevoir la prime de voyage, puis revenir rapidement en contournant la durée de séjour obligatoire, condition clé pour toucher la fameuse allocation touristique. L'enquête de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Haddada va ensuite révéler que l'affaire ne se limite pas à ces quatre suspects. Cinq autres individus à savoir Zlagui Badri, Djouaidia El Badji, Ben Taleb Aymen, Briki Yaakoub et Kahailia Sid Ali sont interceptés dans une configuration similaire : sortie du territoire en toute légalité, mais retour clandestin pour tenter de justifier l'utilisation de la prime.
Tous avaient un point commun : se présenter comme des voyageurs conformes à la loi, tout en jouant avec ses failles. Cette allocation de 750 euros, accordée une seule fois par an aux voyageurs, suscite manifestement des tentatives de contournement. Certains misent sur des allers-retours accélérés, parfois en marge des postes officiels, pour toucher la somme sans remplir les conditions minimales de séjour. À Souk Ahras, zone frontalière sensible, les autorités observent une recrudescence de ce type de pratiques, souvent organisées en petits groupes, chacun tentant sa propre «astuce» pour détourner l'allocation. Présentés devant le parquet, les neuf mis en cause sont poursuivis en comparution immédiate pour entrée et sortie illégales du territoire national, et infraction à la législation des changes et aux mouvements de capitaux. Des faits punis par l'article 175 bis 1 du Code pénal et par l'ordonnance 96-22 relative à la répression des infractions en matière de changes. Le tribunal de Souk Ahras a ordonné leur placement en détention provisoire, en attendant l'audience du 18 décembre, où seront détaillés les éléments recueillis au cours de l'enquête.

Aymen D.